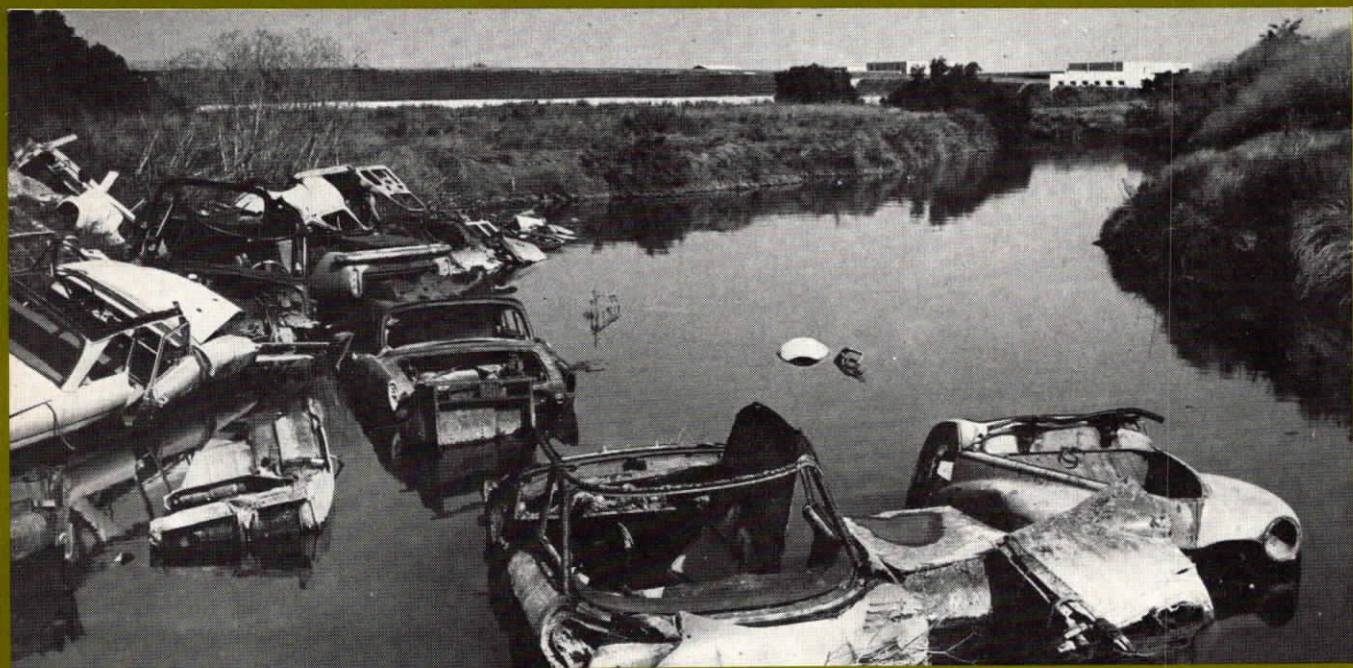


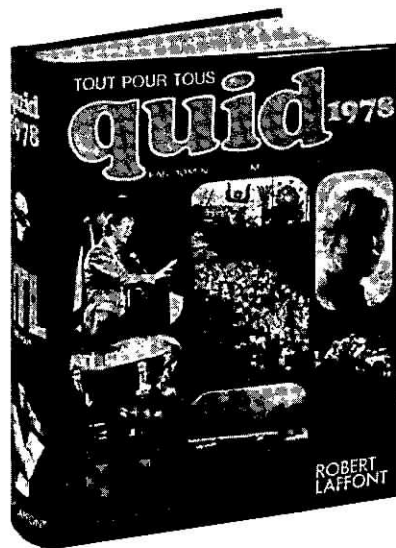
# l'éducation



enseigner l'environnement



# quid 78



Avec QUID 78, vous saurez tout sur tout.

**histoire, pays, religions, politique,  
arts, sciences, économie, spectacles,  
sports, salaires, vie pratique, etc.**

une encyclopédie de l'actualité universelle,  
pratique, enrichie chaque année.

*QUID 78, 1664 pages (dont 176 en plus) 99 F*

**En famille, au bureau, en classe,  
entre amis, en vacances,  
vous avez tous besoin de**

**quid 78**

## une semaine après l'autre

- 3 les jours se suivent..., par Pierre-Bernard Marquet
- 4 les autres budgets : Jeunesse et Sports, à la recherche des expédients, par Maurice Guillot ; Universités, des crédits en stagnation, par Michaëla Bobasch
- 7 MJC-Dijoud : « retrouvailles »

## cette école innombrable

- 8 du bon usage de l'expression corporelle, par Yvonne Surrel
- 12 l'éducation-débat : une expérience en milieu « difficile »
- 14 vous avez la parole : qui se soucie de pédagogie ? par Michel Claeysen ; courrier des lecteurs

## à votre service

- 17 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 18 vous avez la réponse, par René Guy
- 19 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 20 documentation : des jeux pour s'instruire, par Pierre Ferran
- 23 CNDP : la RTS vous propose
- 24 sur votre agenda

## l'homme créateur

- 26 Ibsen hier et aujourd'hui, par Pierre-Bernard Marquet
- 29 panorama — cinéma : de l'utilisation du montage, par Etienne Fuzellier ; théâtre : un nouveau « Mariage » ; un « Lear » italien, par Raymond Laubreaux ; B.D. : la Gaule en deuil, par Pierre Ferran ; musique : vers le XXI<sup>e</sup> siècle, par Georges Rouveyre ; télévision : entre autres, par Catherine Mathieu

## le monde comme il va

- 32 l'école de l'environnement, par Maurice Guillot
- 38 mots croisés — échecs

photos - couverture : Pierre Michaud, Philippe Bertot ; p. 8 : A. Munoz de Pablos ; p. 9 : Pierre Michaud ; p. 26 : Roger Viollet ; p. 29 : Lipnitzki-Viollet ; p. 32 : Pierre Michaud.

# l'éducation

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements  
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F  
le numéro spécial : 5 F  
Abonnement annuel : France 70 F  
étranger 90 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

# ORIENTATIONS



Daniel CHEVROLET

## **l'université et la formation continue**

SIGNE ET SENS D'UNE SITUATION DE L'ÉDUCATION

La formation des adultes, pourquoi et comment? • La situation des universités • Les effets pédagogiques et sociaux d'un marché de la formation • Conceptions et réalisations universitaires • Pour un « bon usage » de l'université au service de l'éducation permanente.

196 pages 36 F

### casterman

## **METRO DUPLICATEURS S.A.**

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2<sup>e</sup> - TÉL. 236.38.30 et 98.17

### **THERMOFLEX**

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



### **MAJOR II Portable :**

Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de cuir. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum : 240 x 345 mm. Sur option : Rampe d'injection de la solution alcoolisée.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 524 F H.T. FRANCO F.M.  
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

## **Le BAIN LINGUISTIQUE**

**plonge les jeunes  
dans la vie de  
la langue choisie...**



Publicité Orbis

**Multiplés formules de séjours en :**  
**Angleterre, Allemagne, Espagne,**  
**Irlande, Ecosse, Autriche,**  
**Italie, Malte, Japon, U.S.A.**

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Stages rémunérés ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.  
(Service 111)

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) : \_\_\_\_\_

Pour :  Jeune (âge \_\_\_\_\_)  Etudiant  Adulte

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POST. : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

A Paris : M<sup>me</sup> Beinse - Tél. 250.71.20 avant 13 h.

# les jours se suivent...

LUNDI. « Sur le plan intellectuel, l'éducation de la petite enfance requiert autant de capacité que tout autre degré d'enseignement. » Donc, « la qualité et la durée de formation des maîtres de la petite enfance doivent être les mêmes que pour tous les autres enseignants du pays ». Déclaration extraite des documents ratifiés par la VIII<sup>e</sup> Conférence des membres européens de la CMOPE (Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante) en octobre dernier, et transmise, à toutes fins utiles, au « législateur ».

MARDI. On pensait que l'« affaire Jacques Lesage de La Haye » était terminée, puisque la Cour d'appel du 4 mai avait refusé de faire figurer sa condamnation sur son casier judiciaire. Il aurait donc dû pouvoir assurer le cours de psychologie dont il est chargé à l'université de Paris VIII Vincennes. De nouveau, pourtant, Alice Saunier-Séité demande sa radiation au tribunal universitaire, après avoir déclaré que, si celui qu'elle « poursuivait » était réhabilité, elle interromprait son action. On aurait pu espérer que l'Etat — qu'en l'occurrence elle représente — donnerait le premier l'exemple d'une réinsertion sociale, qu'il demande si fort aux simples citoyens de pratiquer.

MERCREDI. Démocratiser l'enseignement supérieur et refuser la sélection, tels sont les deux principes de la politique préconisée par le Parti socialiste. Pour cela, unifier les formations supérieures sans pour autant uniformiser les grandes écoles. Dans une phase transitoire, les étudiants du premier cycle auraient mêmes programmes et mêmes méthodes que les élèves des « prépas ».

JEUDI. Le SNI-PEGC vient solennellement d'écrire au Président de la République. L'école est en effet menacée par « une campagne de dénigrement, d'accusations calomnieuses à l'égard de l'école laïque et de ses maîtres », « une atteinte aggravée au principe constitutionnel de la laïcité de l'éducation » et une « politisation dont l'élection des conseils de parents semble n'avoir été que le prétexte ». Elle l'est aussi par l'insuffisance des moyens budgétaires et par les orientations actuelles de la réforme.

VENDREDI. Le taux — officiel — de redoublement dans l'enseignement élémentaire public était pour l'année 1975-1976 de 15 % au CP, de 7,3 % au CE1, de 6,5 % au CE2, de 7,1 % au CM1 et de 10,6 % au CM2. Mais il est très inégal selon les académies : pour le CM2 sont en tête Paris (7,1), Dijon (8) et Versailles (8,3)... et en queue, Strasbourg (12,6), Nantes (12,8) et Caen (13,7).

SAMEDI. Savez-vous qui « attache beaucoup d'importance à ce que [la réforme Haby] ne sombre pas dans la tentation niveleuse de l'uniformisation et de la médiocrité » ? C'est Jacques Chirac, en personne, qui estime par ailleurs que « notre système éducatif est en crise » par suite de son contenu pédagogique mal adapté, de l'inégalité des chances et de la coupure entre les universités et les débouchés. Proposera-t-il donc une « réforme » à celle qu'il qualifie pourtant de « sage »... et qu'il a votée lui-même, en juillet 1971, avec tous ses amis ?

Pierre-Bernard Marquet

## les autres

### Jeunesse et Sports :

### à la recherche des expédients

LA SEULE particularité qui aura marqué le débat budgétaire concernant le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports aura bien été pour les députés de voir défendre ce budget par un nouveau secrétaire d'Etat. Encore que ce ne soit pas vraiment une nouveauté puisque il en avait été de même l'an dernier avec Jean-Pierre Soisson. Son successeur, Paul Dijoud, se retrouvait donc dans la même situation, avec le même petit et dérisoire budget à défendre pour un secteur que le gouvernement considère comme prioritaire !

Le budget global du secrétariat d'Etat s'élève pour 1978 à 2 686 571 956 F, soit en augmentation de 12,88 % sur le budget de l'an dernier. Ces crédits se répartissent en 2 230 241 956 pour les crédits de fonctionnement et 456 330 000 de crédits de paiement (investissement). Les dépenses de fonctionnement sont donc en augmentation de 16,5 % sur l'an dernier, mais elles représentent aussi 83 % du budget global du secrétariat d'Etat. En ce qui concerne les mesures nouvelles, il y a pour le sport scolaire la création de 1 052 postes d'enseignants d'EPS, dont 994 seront effectivement ouverts dans le second degré a précisé le secrétaire d'Etat au cours du débat. Des crédits nouveaux sont encore prévus à ce chapitre : 2 000 000 de F pour les heures supplémentaires d'enseignement, 4 760 000 pour les frais de suppléance, 1 750 000 pour les frais de déplacement et une aug-

mentation de 12,4 % du « franc-élève » qui couvre les frais de transport, le matériel et la location des installations. Le sport optionnel se voit attribuer une mesure nouvelle de 1 335 000 F, les sections sport-études de 800 000 F mais les associations sportives scolaires ne se voient attribuer qu'une augmentation globale de 6,1 %. Pour ce qui est du sport civil, les subventions aux fédérations et aux clubs augmentent de 10,6 % et une centaine de postes de conseillers techniques sont créés.

Le secteur jeunesse voit ses crédits de subvention augmenter globalement de 17,5 % et l'on note des progressions de 21,3 % pour l'information des jeunes, 20,3 % pour la promotion des activités et loisirs socio-éducatifs, 15,1 % pour l'aide aux centres de vacances, 14,8 % pour la formation des animateurs ; enfin les relations internationales progressent de 50 % (l'Office franco-allemand pour la jeunesse et l'Office franco-québécois pour la jeunesse voient leur subvention augmenter respectivement de 10 et 35 %).

Par contre, les crédits d'équipement sont en régression, mais dans ce secteur le secrétaire d'Etat donne la priorité aux investissements des collectivités locales par rapport aux investissements de l'Etat.

Que dire du débat de ce budget de misère ? Les députés, tant de la majorité que de l'opposition, ont bien été d'accord pour en reconnaître l'indigence et la plupart n'ont pas manqué



de souligner qu'il augmentait moins que le budget de l'Etat et qu'il ne représentait plus que 0,67 % de celui-ci. A vrai dire, les interventions des années précédentes auraient pu être reprises purement et simplement, comme l'ont fait remarquer quelques députés. Paul Dijoud a trouvé le jugement sévère : « J'ai été particulièrement frappé par l'atmosphère de très grand pessimisme qui s'est dégagée de ce débat et par la volonté de critique dont ont fait preuve même ceux qui ont pour habitude de soutenir le gouvernement », a-t-il déclaré. Mais comment pourrait-il en être autrement ? Les 1 052 postes d'enseignants d'EPS créés marquent un progrès considérable, mais ils atteignent tout juste le chiffre qu'exigeait le VII<sup>e</sup> Plan annuellement, alors que les deux premières années accusent déjà un déficit de près de 1 100 postes. Le plan d'urgence préconisé par le CNAJEP ne vise qu'à la survie des associations comme l'a souligné Michel Sainte-Marie (PS Gironde).

Le secrétaire d'Etat a été contraint aux promesses pour l'an prochain et a réaffirmé qu'une fois les objectifs définis pour une grande politique de la jeunesse, s'il n'était pas suivi en ce qui concerne les moyens, il s'en irait, mais qu'il avait confiance en l'avenir. C'est sur le point des moyens extra-budgétaires que la bataille a eu lieu. Bernard Destremau, rapporteur spécial de la Commission des finances,

(suite p. 6)



# budgets

## Universités :

### crédits en stagnation

LE BUDGET du secrétariat d'Etat aux Universités sera pour 1978 de 11,5 milliards de francs, soit une progression des crédits de 8,8 % par rapport à 1977, progression nettement insuffisante si l'on considère que les dépenses de l'Etat ont augmenté de 18,9 %. Les crédits d'équipement diminuent de 7,14 % et les crédits d'investissement de 15,5 %. Pour pallier cette insuffisance des crédits, le collectif de fin d'année prévoit une « rallonge » de 25 millions de francs (15 millions pour l'équipement et 10 millions pour le renouvellement des matériels).

Qualifié par Bernard Marie (RPR), rapporteur spécial, de « budget de pause et de transition qui peut conserver un régime de croisière pendant plusieurs années » et par Louis Le Pensec (PS), rapporteur pour avis de la commission des Affaires culturelles de « plus médiocre budget de l'enseignement supérieur que nous ayons vu depuis trois ans », le budget du SEU a fait l'objet d'une critique assez poussée de la part des différents rapporteurs. Après avoir dégagé les « points positifs » (poursuite du plan d'intégration de certains personnels hors statut sur budget d'Etat — 1 838 intégrations prévues —, augmentation de 20 % du taux des heures supplémentaires, et promotion à titre personnel de 250 maîtres-assistants au grade de maître de conférence), ils ont souligné divers « aspects négatifs » : crainte exprimée par la commission des Finances que le nom-

bre des créations de postes ne soit insuffisant, problème de la recherche (les crédits du CNRS — 335 millions de francs — sont maintenus au même niveau ce qui, « compte tenu de l'érosion monétaire, entraîne une perte réelle de moyens assez substantielle », a indiqué Lucien Neuwirth (RPR), rapporteur spécial pour les constructions scolaires et universitaires), et situation difficile des bibliothèques universitaires pour lesquelles les autorisations de programmes tomberont de 21,5 millions en 1977 à 18,2 millions en 1978 (« Le sous-développement des bibliothèques universitaires constituera un sérieux handicap aussi bien pour l'enseignement supérieur que pour la recherche scientifique », a souligné Lucien Neuwirth).

« Nous vivons dans une situation économique où les priorités nationales concernent d'autres secteurs ; le budget du SEU doit répondre à une politique qualitative et non plus quantitative », devait répondre Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux Universités, reconnaissant que « le projet de budget ne fait pas apparaître une croissance comparable à celle des années précédentes » et alléguant, pour justifier ces restrictions, une « stagnation (ou une très faible augmentation) des effectifs globaux des étudiants ».

Après avoir fait un bilan de la rentrée universitaire « stabilisation du flux d'entrée, meilleure répartition géographique de celui-ci par suite de l'application de la réforme du II<sup>e</sup> cycle

et meilleure ventilation entre les disciplines, résultant d'une meilleure information sur les débouchés, les formations et la difficulté des études, c'est-à-dire le taux d'échecs » (diminution du flux d'entrée de 6 % en lettres, 7,5 % en médecine et augmentation de 9 % en sciences, 4,5 % en sciences économiques, 2 % en droit, 3 % dans les écoles nationales supérieures d'ingénieurs et 10 % dans les IUT), Alice Saunier-Seïté a répondu à Bernard Marie, inquiet de la diminution du nombre des étudiants boursiers (la proportion de ceux-ci est passée de 13,07 % en 1974-1975 à 11,29 % en 1976-1977), que « la démocratisation des enseignements supérieurs est liée à celle du baccalauréat et que, par conséquent, ce ne sont pas les bourses qui peuvent changer quelque chose ».

Démocratisation de l'enseignement, sélection, université et régionalisation ont été les principaux sujets abordés par les huit intervenants. Evoquant le problème du taux d'échec important (50 % en premier cycle), certains députés ont envisagé la possibilité d'une « sélection » soulignant toutefois, comme Pierre-Roger Gaussin (Réformateur-Loire) la difficulté de « trouver la juste voie entre la planification autoritaire des débouchés comme cela se pratique aussi bien en URSS qu'aux Etats-Unis, ces « super-grands » de la sélection et l'absence totale d'orientation organi-

(suite p. 6)

## Jeunesse et Sports

de l'économie générale et du Plan, s'est fait l'ardent défenseur de la solution des concours de pronostics — on sait que le prélèvement de 0,3 % sur les enjeux du PMU procure déjà annuellement au secrétariat

d'Etat entre 45 000 000 et 50 000 000 de francs. Partisans et adversaires de la formule se sont rudement empoignés et le gouvernement a choisi une position de repli en se rattachant à un amendement de Lucien Neuwirth prévoyant la création d'une commission chargée d'étudier la question...

Le budget de la Jeunesse et des Sports a été voté, c'était à prévoir, mais n'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur le fait qu'un secteur déclaré prioritaire voit, par l'indigence de ses crédits, le débat s'instaurer sur les expédients à trouver pour y remédier.

Maurice Guillot

### un débat

Suite au dessein d'une grande politique pour la jeunesse exprimé par Paul Dijoud et dont il entend jeter les bases en s'appuyant sur une grande consultation à la base, les Etats généraux de la jeunesse, et un sondage effectué durant l'été où les jeunes apparaissaient « heureux » à plus de 80 %, l'Association Presse-Information-Jeunesse avait organisé, le 9 novembre dernier, un débat entre le secrétaire d'Etat et une dizaine de jeunes sur le thème « Jeunes, Français et heureux ? ».

Ces jeunes garçons et filles, étudiants, travailleurs, provinciaux et parisiens, certains mariés et même chargés de famille, venaient d'horizons assez divers pour pouvoir exposer au ministre leurs problèmes, ceux que le sondage du secrétariat d'Etat avait quelque peu escamotés : difficultés du premier emploi, chômage, racisme anti-jeunes. Après une moitié de débat crispée, où l'agressivité pointait sans cesse — le ministre avait menacé de quitter la salle — on n'était guère plus avancé. Il fallut une pause pour que le vent tourne et que la deuxième mi-temps prenne enfin la forme d'un dialogue constructif. Les difficultés de la vie quotidienne des jeunes étaient là, évidentes, autrement exprimées que par les chiffres et les phrases stéréotypées des analystes de sondage. Paul Dijoud ne se déroba pas et trouva même certaines suggestions des plus intéressantes. Il fit quelques promesses concrètes sur le cas des jeunes drogués et sur une meilleure information des jeunes, mais n'a pu laisser espérer que pour l'an prochain des jours meilleurs, quand les moyens qu'il espère obtenir lui permettront.

Visiblement le ministre, qui dit vouloir établir le contact avec tous les jeunes, ne s'attendait pas à un échange aussi rugueux. Beau joueur, il s'est dit prêt à recommencer cette expérience. Il a tout de même révélé que certaines parties « délicates » du sondage n'avaient pas été rendues publiques, mais aussi que ses Etats généraux de la jeunesse passaient, aux yeux de certains responsables, préfets, maires, chefs d'établissement, comme suspects, voire révolutionnaires !

### un plan d'urgence

Huit syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche (1), réunis le jour de la discussion du budget, ont annoncé leur intention de protester contre la « situation de pénurie aggravée » imposée par celui-ci, en participant à la journée d'action organisée le 1<sup>er</sup> décembre par les organisations ouvrières.

Le SNESup et le SGEN protestent contre la réduction des heures complémentaires (de 20 % pour les universités et de 32 % pour les IUT), la diminution des créations d'emplois (2 000 en 1972, 1 200 en 1974, 350 en 1976 et 91 en 1978) et des transformations d'emplois (1 000 en 1976, 450 en 1977) ; d'autre part, plus de 5 000 enseignants n'ont pu bénéficier de l'inscription sur la LAFMA et l'on compte 500 postes disponibles pour 5 000 inscrits.

Le SNESup élabore un « plan d'urgence » dont le coût total est de 1 430 millions de francs : 300 (dont 200 pour les bourses aux étudiants) pour « lutter contre la ségrégation sociale », 600 pour « stopper la dégradation du potentiel » et 530 pour « des mesures immédiates en faveur du personnel » (notamment 2 000 créations d'emplois nouveaux d'enseignants, 1 000 créations d'emplois d'ATOS, 600 postes de fonctionnaires stagiaires dans les IPES et 3 500 transformations d'emploi).

Le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FEN) et le Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT) dénoncent de leur côté « la politique de régression budgétaire sans précédent » extrêmement préoccupante pour le CNRS où, « pour la première fois dans l'histoire du CNRS, le budget n'a pas été adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration ».

Enfin, le Syndicat national des bibliothèques a attiré l'attention sur « la chute libre des crédits, telle que les bibliothèques universitaires ne disposent plus que de 69 F par étudiant et par an alors que les normes de 1975 envisageaient 210 F par étudiant et par an ».

(1) SNESup, SGEN, Syndicat national des bibliothèques, SNTRS-CGT, SNCS, SNAP, SNPSB-CGT, SNEP.

## Universités

sée ». Parmi les remarques exprimées, on peut retenir celle de Pierre-Bernard Couste (apparenté RPR-Rhône) qui comprend mal « pourquoi l'Etat s'entête à refuser l'instauration du système de prêts bancaires aux étudiants ».

Enfin, a été évoquée la mise

en place par certaines universités de filières spécifiques orientées vers l'économie régionale, tentative qui, selon P.-R. Gaussin, « se heurte souvent au manque d'information des responsables économiques ». De son côté, Charles Ehrmann (PR-Alpes-Maritimes) posait la question de « l'adaptation de la carte universitaire au développement des régions et à

l'aménagement du territoire » et critiquait la mise en place du système mis au point par le GARACES (Groupe d'action et de recherche appliquée des coûts de l'enseignement supérieur) se demandant « s'il ne paraît pas aujourd'hui trop lourd et de nature à empêcher toute innovation dans les universités ».

Michaëla Bobasch



# MJC-Dijoud :

## “ retrouvailles ”

« Congrès de bilan » mais aussi « congrès qui engage l'action » : tels étaient les objectifs du IV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération française des Maisons de jeunes et de la culture (FFMJC) qui a réuni à Nanterre, du 11 au 13 novembre, environ mille participants délégués par près de deux cent cinquante MJC. Ce congrès, à l'atmosphère parfois houleuse, a été marqué surtout par la présence — pour la première fois depuis 1967 — du secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

ORGANISE autour de quatre thèmes principaux — « Politique et pratique de l'action socio-éducative culturelle » (MJC service public, MJC pour quoi faire, MJC en milieu rural, cultures régionales vivantes), « Les MJC et leurs partenaires » (syndicats, partis politiques, membres associés, le personnel dans l'institution), « Les MJC et les pouvoirs publics » (l'Etat et les collectivités locales) et « MJC en lutte » (MJC en difficulté comme la MJC « Théâtre des Deux Portes » et MJC sans permanent), le congrès a fait apparaître divers problèmes.

Tout d'abord celui de la place des MJC à la fois « service public » de par leur vocation éducative et « associations » de par leur statut, statut qu'elles désirent conserver « tout en étant intégrées à des structures locales qui rendent un service public ou plutôt un service d'intérêt général ». Réflexion également sur le public touché par les MJC, qui appartient plus souvent aux classes moyennes qu'aux classes défavorisées, et prise de conscience de l'influence « du contexte social, économique et politique sur le fonctionnement, les structures, les moyens, les actions éducatives et culturelles des MJC ». D'où la volonté manifestée par beaucoup, à l'approche de l'échéance politique des élections législatives, « d'informer les partis politiques de ce que sont les MJC et d'interpeller les candidats sur la politique d'éducation populaire qu'ils comptent promouvoir ».

Sous-jacent à tout cela, le problème

de la cogestion et des difficultés qu'elle soulève a largement été évoqué sous ses divers aspects. Tout d'abord, cogestion avec le personnel des MJC qui veut être considéré « comme un partenaire majeur et responsable, du fait de son statut d'éducateur » car, s'il existe une convention collective pour la Fédération française et les fédérations régionales, il n'y en a pas pour le personnel des MJC. Ensuite, les relations avec les collectivités locales ; celles-ci sont d'autant plus complexes que « la MJC ne peut être ni un contre-pouvoir politique local, ni une courroie de transmission des options municipales », d'où la nécessité d'une convention élaborée avec les divers partenaires « et dont le contenu doit être diversifié en fonction des besoins municipaux et de la nature de l'association ». « Une convention unique pour toutes les MJC, à prendre ou à laisser n'est pas réaliste » devait conclure la commission chargée de l'exa-

**l'éducation** ne paraîtra pas la semaine prochaine.

Notre prochain numéro, daté du 1<sup>er</sup> décembre 1977, sera un « spécial double » sur le thème suivant :

« **l'éducation en miettes** » (les « autres » ministères de l'Education)

men du problème de la cogestion, qui a souligné également l'importance du rôle de l'Etat « dont l'absence rend la cogestion quasiment impossible », tout en remarquant que ce dernier était plutôt « défaillant » avec le budget « dérisoire » (0,67 % du budget national) du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

C'est d'ailleurs aux cris de « *Dijoud des sous !* » que fut accueilli le secrétaire d'Etat. Après avoir indiqué que « rien ne l'obligeait à venir assister au congrès » si ce n'est « l'estime et l'intérêt » qu'il porte aux MJC, Paul Dijoud a manifesté son intention « d'appliquer strictement et positivement les termes de la cogestion » et de « reprendre la place laissée vide depuis quelques années au sein du conseil d'administration de la FFMJC », attribuant à celle-ci pour marquer ces « retrouvailles », la somme de 200 000 F « pour la remise en état du siège de la Fédération nationale, vitrine à Paris pour la jeunesse et pour les étrangers qui viennent parmi nous ». Dijoud a ensuite insisté sur « l'esprit de loyauté » dans lequel il souhaitait travailler, n'hésitant pas à mettre en garde les délégués présents : « S'il s'avérait que votre mouvement sorte peu à peu de sa mission et que, certains d'entre vous oubliant ce que doit être le respect de la laïcité, il cesse d'être ce qu'il doit être et ce qu'il est encore, notre collaboration s'arrêterait là. »

Malgré la diversité des travaux, ce congrès aura été loin de satisfaire tout le monde, comme l'ont montré les diverses interventions, et certains sont repartis avec l'impression « que l'on avait escamoté les véritables problèmes, notamment celui de 50 % des MJC sans permanent et qui, de ce fait, n'ont pu s'exprimer », celui des maisons rurales et de la participation des immigrés dans les MJC, problèmes que d'aucuns auraient souhaité voir exposer dans la résolution finale (laquelle a recueilli 424 « oui », 61 « non », 109 abstentions, 74 délégués ayant refusé de voter) en termes plus clairs, plus précis, et « moins romantico-poétiques ».

M. B.

## cette école innombrable

Personne ne doute plus aujourd'hui que l'éducation doit être globale et s'intéresser également à l'intelligence, à la sensibilité et au corps.

Pour ce dernier, les techniques pédagogiques sont nombreuses, qui vont de l'éducation physique à ce que l'on nomme l'« expression corporelle ».

Mais que faut-il désigner par cette expression qui ne se présente pas toujours sans ambiguïté ?

Yvonne Surrel, inspectrice générale, en propose ici une définition plus claire et s'interroge aussi sur le « bon usage » à faire d'une pratique qu'elle n'estime pas sans danger. Elle tient surtout à préciser la part importante que doit conserver un apprentissage technique et donne des indications sur ce qui peut être fait de l'école maternelle jusque dans le second degré pour un meilleur épanouissement de l'individu.



# du bon usage de l'expression

LE COURANT pédagogique moderne a ouvert des vannes sur un flot longtemps retenu : celui qui, en l'humain, concerne autre chose que l'esprit. Après avoir péché par excès dans le rationnel et l'intelligent, nous re-découvrons la valeur du corps, des sensations, des prémonitions, des élans affectifs, de tout ce qui est vie en nous : muscles, viscères, sens —, de tout ce qui nous anime : notre sexualité, notre raison, nos souvenirs accumulés, notre conscience autant que notre inconscient. D'où ce désir de s'appuyer sur tous ces éléments pour donner à l'enfant les possibilités d'un épanouissement total, en rendant à la personne, dans sa globalité, les moyens de se développer au maximum. Jusque-là, l'éducateur adhère à de telles intentions qui s'accordent avec son objectif fondamental : aider son élève à devenir un être autonome, responsable, et, de plus, heureux.

Pour favoriser cet épanouissement, viennent dès lors au premier

plan des activités non pas nouvelles mais peu répandues au cours des précédentes décennies ; l'aspect relationnel prenant une place majeure, on parle à tout propos d'expression corporelle, on « fait » de l'expression corporelle. Des séances complètes sont consacrées par des enseignants d'EPS à cette activité qui prend allure de discipline à part entière, on ne sait trop pourquoi réservée aux filles et mêlée peu ou prou à la rythmique. Cela semble répondre au goût du jour qui veut secouer les vieilles règles de bienséance, où la corporeité devait disparaître devant la spiritualité, et où la libido était étouffée dans un étroit système de convenances.

Que les conceptions modernes rendent à l'humain la considération de toutes les facettes qui le composent, soit. Mais il semble bien qu'à l'heure actuelle l'expression corporelle serve de prétexte à des séances d'aspect inquiétant relevant plus de la psychothérapie que

de l'EPS. Là, un piège est tendu à l'éducateur, avec ses séductions apparentes, ses ressorts cachés, ouvrant sur des débordements qu'on ne peut plus endiguer. Voir, ainsi que cela m'est arrivé, des adolescentes caresser des murs imaginaires avec un air d'extase, ou grimacer devant un miroir absent, loin de me convaincre, m'a fort inquiété. Comment ne pas s'inquiéter en effet en songeant au retentissement de telles manifestations chez des jeunes, où une sensibilité débridée, où le non-conformisme volontairement affirmé notamment chez l'adolescent, font que s'accroissent les pulsions les plus douteuses — où l'enfant, s'apercevant de l'effet produit sur les autres, donne vite dans la comédie.

Ces constatations m'amènent à tirer la sonnette d'alarme et à souligner la gravité des excès auxquels, faute de compétence et faute de mesure, les éducateurs les mieux intentionnés peuvent tomber sous



# corporelle

prétexte de modernisme. Car il y a danger pour l'enfant, et plus encore pour l'adolescent, amené à forcer sa nature :

- danger d'insincérité, si le jeu des expressions, trop conscient et trop habile, dépasse l'intention et trompe le témoin sur la réalité et la dimension de la personne. Fraude à l'égard de soi-même et des autres ;
- danger de narcissisme : toute l'attention étant concentrée sur soi, sur ses gestes, son jeu de physionomie et sur l'effet produit sur l'entourage ;
- danger de déviation du goût à cause des outrances auxquelles très vite l'on parvient ;
- danger d'excitation et de griserie, par cette sorte de constante invitation à sortir de soi et à amplifier ce que, le cas échéant, l'on peut ressentir ;
- danger accentué par la présence du groupe dont la pression peut mener jusqu'à l'exaltation collective et la perte de contrôle.

S'il faut défendre comme un précieux auxiliaire de l'éducation les activités qui concourent à aider l'homme dans sa communication avec ses semblables, ces pratiques sont à manier avec prudence puisqu'elles peuvent entraîner de telles déviations. Aussi convient-il de ne pas laisser faire n'importe quoi, n'importe comment, sous prétexte « d'expression corporelle ». A partir du moment où l'on tente d'atteindre l'intériorité de la personne par ce moyen, il faut savoir où l'on va.

## une expression ambiguë

Qu'est-ce donc que l'expression corporelle ? Exprimer, c'est, au sens propre, faire sortir le contenu du contenant. Dans le sens relationnel que prend le discours, c'est aussi traduire en signes intelligibles idées, images, émotions et tout ce que l'on veut faire percevoir

aux autres par le verbe, le graphisme, la musique, le geste, etc.

Alors, exprime-t-on ou s'exprime-t-on ? Et dans le cas de l'expression dite corporelle, est-ce l'expression *du* corps ou l'expression *par* le corps ?

Nous ne pouvons que constater l'ambiguïté de ce terme « expression corporelle », notion qui, à l'heure actuelle, connaît une véritable inflation. Pour nous éducateurs, le point important reste le constat suivant : dans l'expression du corps ou par le corps, et quelle que soit l'équivoque, de nombreux éléments interviennent qui ne sont pas que corporels au sens physique du mot, ce qui nous conforte dans l'idée que l'expressivité concerne la personne tout entière.

Tout d'abord, faire percevoir aux autres une idée, un sentiment, une émotion, exige une certaine *intensification*. Et si c'est surtout par l'action qu'on s'exprime, d'autres dimensions, « quand intervient le mouvement qui déplace les lignes »,

s'ajoutent à celle, en priorité spatiale, de l'attitude de celui qui exprime :

- *celle des durées et des rythmes* : le même geste prend une signification tout autre, suivant qu'il est vif ou lent, accentué ou uniforme : la gifle et la caresse ont même dessin dans l'espace mais pas même rythme ;

- *celle de l'amplitude* : gestes larges (emphatiques, généreux...) ou étriés (inquiets, mesquins...);

- *celle des directions* : gestes égo-centriques, de l'extérieur vers soi, gestes fermés (crainte, humilité, refus...) ou exocentriques, gestes ouverts (confiance, sûreté de soi, joie de vivre...);

- *celle de l'intensité et de la puissance* : gestes contractés (âpreté, ténacité, exigence...) ou relâchés (laisser-aller, compréhension, douceur...);

- *celle de l'émission* : geste autonome (tapoter des doigts sur la table) : émission périphérique, ou geste ondulatoire (coup de fouet) : émission centrale ;

- *celle des liaisons ou de l'interdépendance* : suivant ce qui précède ou ce qui suit, la portée de l'expression varie, fait bien connu des monteurs de films cinématographiques, qui ré-introduisent parfois la même image dans des séquences de sens différents, sans que le spectateur s'en aperçoive. C'est que ce dernier comprend d'autant mieux qu'il a été préparé par ce qui a précédé le geste de l'acteur. Et cette *anticipation* est primordiale : elle place le témoin dans une attitude favorable à la réception du message ou à la compréhension de ce qui lui est intentionnellement transmis.

Ainsi voit-on apparaître un autre facteur de l'expression : sorte d'*animation* au sens propre du terme, qui traduit une pulsion de vie ; c'est dire qu'il existe, en celui qui exprime, une *présence psychique* jouant en accord avec les prolongements et les résonances qu'elle trouve en chacun.

Et même si l'on entend par

« corps », le soma, le physique, on voit que, face aux autres, l'expression non verbale n'est jamais purement corporelle, jamais dépourvue d'intentionnalité, toujours porteuse de charge affective, marquée tant chez le témoin que chez celui qui exprime, par les reflets de la pensée, par le poids de l'éducation, par l'influence du milieu. En conséquence, le terme « expression corporelle » est ici inadéquat.

Par ailleurs, ce serait commettre une grave erreur que de vouloir choséfier le geste en désincarnant le verbe, pour opposer les deux formes d'expression verbale et non verbale. Normalement, geste et verbe vont de pair dans la communication humaine. Loin de s'opposer, tous deux se renforcent l'un l'autre et la communication s'enrichit des progrès de chacun.

Les comédiens et les mimes en sont bien conscients. Aussi, les cours d'art dramatique comportent-ils l'apprentissage d'une gestuelle qui a pour but de leur donner pleine possession de leur pouvoir expressif. Ils savent que celui-ci associe, à la maîtrise de la voix et de la diction, celle du geste ; que ce dernier, reposant avant tout et toujours sur des contractions musculaires, muscles du visage autant que muscles des membres et du tronc, a des significations générales régulières suivant l'intensité, l'orientation, le rattachement, le rythme, etc. Il s'agit là d'une *technique professionnelle*, science des maîtres d'art dramatique, bien au fait de la topographie musculaire de l'expression et de cette véritable gymnastique qui utilise le corps comme un instrument fidèle. Et l'on sait bien que le bon acteur, sortant de scène, où il a été, selon le terme explicite d'Antonetti, « en état de sincérité contrôlée », redevient lui-même, oubliant ces attitudes apprises et se libérant fort heureusement des contraintes de ses personnages. L'art dramatique présente sans doute le seul aspect où le terme « expression corporelle » peut revê-

tir avec exactitude une réalité : celle-ci est technique.

Et quand bien même on admettrait dans l'éducation un occasionnel degré de théâtralité — qui d'ailleurs, incomberait autant aux professeurs d'enseignements littéraires — on ne pourrait concevoir, à l'école, l'application suivie de cette technique professionnelle sachant combien elle est prématurée, et connaissant les précautions à prendre.

## suggestions pour l'école

Alors, que peut-on tolérer, admettre, voire conseiller ?

### à l'école maternelle

L'enfant de cet âge a encore gardé sa spontanéité et, dans un climat favorable, il peut manifester librement ses sentiments réels quoiqu'encore confus. Par ailleurs, il est des exercices tout à fait souhaitables dans l'éducation pré-élémentaire, peut-être même au cours de la première année d'école primaire : jeux d'identification ou d'imitation qui favorisent une bonne observation et la précision du geste. Sans doute faut-il s'en tenir là.

En effet, bien qu'ayant souvent admiré la fraîcheur et la variété de certaines trouvailles enfantines, je me dois de souligner deux aspects qui tempèrent un enthousiasme prompt à naître chez l'adulte en face du très jeune enfant constamment étonnant et dont la grâce naturelle émeut toujours.

Il s'agit d'abord de la part très importante de l'imitation : un enfant exprime, les autres l'imitent car, en définitive, les génies créateurs sont plutôt rares et les maîtresses le savent bien qui connaissent la puissance de la contagion dans les groupes de petits : « L'enfant de deux ans s'exprime ; ensuite, il répète » (1).

Par ailleurs, la gamme des gestes du très jeune enfant est naturellement limitée à cause d'une croissance qui n'est pas arrivée à son terme ; c'est un peu pourquoi l'on recommande les jeux d'identification et de reproduction plutôt qu'un appel à manifestation de situations ou de sentiments qui ne répondent sans doute pas à ce que l'enfant est capable de traduire, ni à ce qu'il ressent. Certes, une maîtresse habile peut créer une ambiance rendue propice par l'incitation d'une musique, un thème bien choisi ou la narration d'aventures à l'échelle du tout petit ; mais les possibilités d'expression sont normalement vite épuisées, ce qui explique la fréquence de gestulations sans beaucoup de sens et qu'il vaut mieux éviter.

Constatant les difficultés et les risques de telles pratiques, contentons-nous de garder aux jeux et exercices de l'école maternelle et du cours préparatoire — activités très libres à ne pas désigner sous le terme d'expression corporelle —, la possibilité de laisser les enfants manifester leur spontanéité en s'abstenant rigoureusement de faire un appel direct à une affectivité de commande.

### à l'école primaire

La situation évolue, les élèves ont changé, notamment au cours élémentaire et au cours moyen. Déjà le poids de la société, certaines habitudes contraignantes, le regard des autres, la conscience plus vive de leur intériorité, perturbent la fonction de prestance des enfants. Beaucoup manifestent une crainte du ridicule qui bloque leur spontanéité.

La première tâche éducative pour développer les moyens d'expression de notre écolier consiste à faire sauter ce verrou. Elle va se traduire par une gymnastique générale tendant à lui faire connaître son corps, ses moyens physiques et à s'accepter. Il faut le dégager de ses craintes car elles jouent comme une gangue qui l'isole et le para-

lyse. Qu'il sache jouir de toute sa sphère spatiale, sentir ses appuis, maîtriser son équilibre, doser ses efforts, modifier leur rythme, bien respirer : cela, c'est, tout simplement, une bonne gymnastique.

Au travers de cette connaissance de soi et de cette capacité à se mieux mouvoir, les inhibitions se lèvent peu à peu. C'est donc avec une éducation physique générale que, tout naturellement, petit à petit, un enfant, même timide, va se libérer et retrouver cette aisance perdue depuis la petite enfance.

Cessons donc de lui faire perdre son temps avec des séances prétentieuses et inefficaces dites à tort d'expression corporelle. Mieux vaut un jeu ou un exercice actif où l'effort physique reste bénéfique.

### dans le second degré

Les acquisitions restant à parfaire, on en est encore à la recherche de la pleine efficacité de la conduite motrice. Et de plus il faut souvent réparer certains déséquilibres dus à la crise pubertaire. C'est aussi le moment des grandes exaltations et les dangers signalés plus haut risquent d'avoir une plus grave emprise. Là aussi, les professeurs d'EPS, qui ont le choix entre tant d'activités variées, se doivent de rester dans leur domaine. Et s'il fallait insister sur un seul objectif en vue de l'expression, il faudrait encore parler de libérer, libérer des entraves, des tensions et des raidisseurs, qui rendent gauche et annihilent les manifestations expressives de la personne.

Si les aptitudes développées par l'entraînement physique : souplesse, coordination, équilibre, énergie..., si certaines habiletés, une aisance générale, sont acquises, alors l'expression apparaît sans gêne, retrouvant même une certaine spontanéité et, lorsqu'elle est voulue et réfléchie, elle bénéficie de moyens enrichis.

En un mot, dans le domaine scolaire, le développement et l'expressivité est non une technique mais une résultante de l'éducation et

notamment d'une éducation physique conçue dans sa globalité et favorisant les manifestations authentiques de chacun. Point n'est besoin en effet de dissocier les divers aspects de la personne, même si l'étude amène à énumérer séparément les types de développement recherchés. Il ne s'agit nullement pour l'éducateur de traiter le corps comme un instrument, un outil à perfectionner, comme un objet doué d'une vie à part et qu'il faudrait mater comme on maîtrise un ennemi ou un animal dangereux mais au contraire d'obtenir la disponibilité générale d'un être humain, en possession de tous ses moyens.

### l'art et la technique

Une fois acquis ces résultats, on peut sans dommage dépasser cette gymnastique générale et aborder l'aspect technique habituellement réservé aux gens du spectacle.

De même qu'il n'y a point d'art sans les deux éléments : expression et création, de même il n'y a point d'art réel sans technique. Il s'agit alors d'un travail systématique très enrichissant certes qui peut s'adresser à des êtres physiquement développés, ou encore, de façon régulière cette fois-ci, aux pratiquants d'art dramatique, amateurs ou professionnels pour qui il reste indispensable.

Comme pour tous les arts, la réussite n'apparaît que lorsque la technique se fait oublier ; il faut donc la dominer, l'avoir si bien assimilée qu'elle est intégrée dans les manifestations expressives sans qu'on la décèle ; c'est un travail rigoureux, de longue haleine, et là, effectivement, le corps est traité comme un instrument dont il faut savoir jouer.

On le comprend, une telle technique ne peut être activité de tradition dans nos écoles.

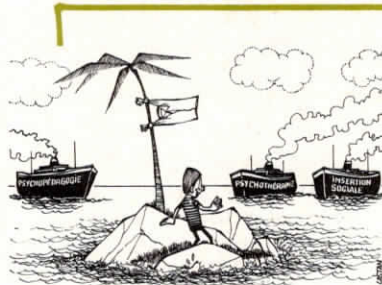
Certes, nous l'avons dit, répété,

recommandé : l'expression, qui répond à un besoin inné, qui est facteur de compréhension entre les hommes, qui préside d'emblée à toute communication, qui s'appuie sur tout le donné de l'individu aussi bien physique que psychique, aussi bien verbal que gestuel, reste pour l'éducateur enseignant de toute discipline un des aspects essentiels de la personnalité qu'il faut développer. Mais cet objectif est atteint à la fois par la maîtrise du langage et par une gymnastique qui vise l'aisance générale du comportement physique.

Aussi, pour en revenir à la seule éducation physique et sportive, de grâce, commençons par le commencement, c'est-à-dire, je le répète à dessein, par une gymnastique fondamentale visant à développer schéma corporel, capacité d'action, disponibilité motrice, connaissance de ses moyens physiques et acceptation de soi. Ainsi se trouvent tout naturellement affirmée la fonction de prestance de l'individu et libérées ses possibilités d'expression. Mais tout entraînement *systématique* de l'expressivité est objet de trop de déviations, débouche trop vite sur des aspects thérapeutiques, pour être affaire de l'École. Il y est prématuré, inadéquat.

En EPS, il apparaît comme une technique par trop marginale dans un domaine qui a la chance de compter sur la palette de ses moyens éducatifs tant d'autres possibilités que les professeurs n'ont pas le temps d'exploiter à fond : possibilités gymniques, rythmiques, ludiques, sportives, de pleine nature..., tant d'activités motivantes parfaitement adaptées à nos élèves. Par elles nous pouvons leur garantir, avec la possession de la motricité qui n'est pas seulement la mécanique du mouvement humain mais la façon d'être et de se comporter dans le monde, l'équilibre moral et physique et le renforcement de l'authenticité de chacun.

**Yvonne Surrel**



## le soutien

Qu'est-ce que le **soutien** et comment doit-il fonctionner ? Dans nos précédents numéros nous avons tenté de répondre à ces questions. André de Péretti a d'abord donné des définitions générales des diverses relations d'aide (*l'éducation* des 13 et 20 octobre 1977). Nous avons ensuite publié des extraits d'un document de travail préparatoire aux circulaires du 28 avril 1977 (*l'éducation* du 27 octobre). Nous avons enfin recueilli l'avis d'un technicien et d'un praticien, Jean-Bernard Gicquel, psychologue scolaire, membre du SNI-PEGC (*l'éducation* du 3 novembre).

Nous abordons cette semaine un aspect plus pratique du soutien en présentant une expérience réalisée dans des écoles « difficiles » des Hauts-de-Seine.

Adressez-nous vos remarques ou vos expériences, nous les publierons prochainement.

## une expérience

DEPUIS deux ans, se poursuit dans les Hauts-de-Seine une expérience de pédagogie de soutien grâce à l'existence d'un petit contingent de maîtres qui ont pu être affectés dans des écoles « difficiles », grâce aussi aux rééducateurs et psychologues de GAPP, ainsi qu'à l'action de classes d'initiation, de perfectionnement, d'adaptation « semi-ouvertes » ou « éclatées ». Dans ces écoles, à très fort pourcentage d'enfants d'origine étrangère (maghrébine pour la plupart) ou d'enfants français appartenant à des classes sociales très défavorisées, on note en effet une accumulation inquiétante de retards scolaires, voire d'échecs, qui rendent très difficiles les orientations des élèves soit dans les structures du premier cycle, soit vers la vie active.

Ces quelques remarques ne prétendent aborder le problème que sous son aspect pédagogique et visent à inciter tous les enseignants à une réflexion plus approfondie sur la notion de « soutien ».

## une très grande disparité

Qu'est-ce qu'un maître de soutien ? A quoi sert-il ?

Il est, de prime abord, difficile de répondre à cette première interrogation, pourtant fondamentale, compte tenu des très grandes différences qui existent d'une école à l'autre.

L'ancienneté de fonctionnement joue un rôle non négligeable. En règle générale, le poste est mieux admis et mieux utilisé dès la deuxième année surtout lorsque le personnel est stable. Au départ il n'est pas toujours accepté sans réticence, voire sans problème, car il « dérange » l'ordonnance d'un emploi du temps bien rodé et fait

(1) Jean Daniel, *Le temps qui reste*.

# ce en milieu "difficile"

apparaître très vite la nécessité d'une concertation entre les maîtres.

L'organisation même du service procède — en l'absence de toute instruction précise à cet égard — de la conception que se font du soutien le directeur de l'école et les divers maîtres concernés.

S'agit-il d'un maître de « rééducation » chargé du rattrapage scolaire d'élèves en difficulté ?

S'agit-il d'un « animateur » sans grand lien avec le travail sérieux de la classe, une sorte de moniteur de colonie de vacances ?

S'agit-il d'un « remplaçant » supplémentaire, qui permet au maître titulaire de la classe d'alléger par moment ses effectifs afin de « mieux faire passer » des connaissances aux élèves qu'il gardera ?

S'agit-il d'un « spécialiste » de la rééducation individuelle auquel on confie les caractériels, les remuants, ou d'une manière plus large les marginaux ?

S'agit-il d'un « professeur » de travaux manuels ou d'éducation physique, etc. ?

Autant de conceptions, et bien d'autres, qui se font jour dès les premiers entretiens.

Que demande-t-on à ces maîtres de soutien ?

La quasi-unanimité des demandes porte sur le français, beaucoup plus d'ailleurs sur la lecture et l'orthographe que sur le fonctionnement de la langue (or c'est sous ce dernier aspect que les enfants d'immigrés posent problème et créent des difficultés aux maîtres).

Les attentes des maîtres sont révélatrices d'un approfondissement progressif de la réflexion :

- beaucoup n'attendent de ce travail qu'un supplément quantitatif d'exercices appropriés permettant une acquisition de connaissances en lecture, en orthographe, ou en grammaire. La pression que ces

collègues effectuent sur les maîtres en poste de soutien est d'autant plus forte que ceux-ci sont plus jeunes ou moins connus dans le groupe ;

- d'autres, moins nombreux, mais sans doute mieux informés, envisagent une approche différente de l'action entreprise, même si les objectifs sont les mêmes ;

- d'autres enfin estiment que la pédagogie de soutien est globale et ne saurait se définir par l'ensemble des techniques qu'elle utilise. Une telle action commence par une meilleure connaissance de l'enfant permettant le déblocage affectif de l'enfant replié sur lui-même et son insertion harmonieuse dans le groupe (c'est le problème des « pré-requis »). On aborde ensuite le travail scolaire proprement dit, d'abord par la verbalisation de situations vécues, motivantes, puis par la lecture comme moyen de communication et enfin l'expression écrite avec ses contraintes grammaticales et orthographiques.

Selon ces différentes conceptions sur la nature et le rôle de la pédagogie de soutien, les projets et les zones d'intervention varient. Pour les uns, la priorité va du CE1 au CM2 ; pour les autres au contraire les moyens mis en œuvre doivent être concentrés en début de scolarité, en CP/CE1, et même en maternelle.

Ce sont les formes d'intervention de ce soutien — dans ses modalités, sa durée et ses fréquences — qui présentent peut-être le

plus grand intérêt pour la recherche d'une théorie — donc d'une politique — cohérente.

On rencontre les cas de figures suivants :

- prise en charge dans un groupe-classe des enfants en difficulté de l'école d'un niveau sensiblement égal. C'est une classe désenclavée ;
- travail en petits groupes de niveaux homogènes, provenant soit d'une classe, soit de plusieurs classes du même niveau, mais selon le handicap de l'enfant. On note des variantes significatives dans l'organisation même du travail :

- ou bien les enfants en difficulté vont avec le maître de soutien,

- ou bien ils restent avec leur maître dans la classe pendant que le maître de soutien s'occupe des autres,

- ou bien il y a alternance dans le temps de ces deux formules ;

- dédoublement de la classe en demi-groupes, soit en tenant compte d'un certain niveau scolaire, soit en dehors de tout critère de niveau ;

- décloisonnement par ateliers de travail (notamment en éveil) ; on peut alors rencontrer quatre maîtres et quatre groupes de travail pour trois classes ;

- présence de deux maîtres dans la classe avec travail en « duo » ou en deux ateliers différents ;

- animation portant sur toute l'école grâce à l'utilisation « active » de la bibliothèque et d'un mini-centre de documentation ;

---

**Cette expérience de soutien** dans les écoles « difficiles » risque, en 1977-1978, de se dérouler dans des conditions beaucoup moins favorables. En effet le nombre de « postes exceptionnels » a été réduit pour faire face à des ouvertures de classes maternelles. Les maîtres ont par ailleurs été affectés plus d'un mois après la rentrée scolaire, ce qui a freiné la constitution d'équipes pédagogiques, sans lesquelles il ne saurait y avoir de soutien réel. Curieusement, il semblerait que les représentants du personnel n'ont pas réagi de façon très ferme contre cette dérive qui ne saurait être involontaire.

- animation au niveau de la concertation ou de l'information des maîtres par un remplacement, généralement de courte durée ;
- libération totale d'un maître qui assure l'animation dans une circonscription (ex. en mathématiques).

Des différences sensibles existent également en ce qui concerne la durée des interventions des maîtres de soutien auprès des élèves : de la demi-heure à la journée entière avec cependant une grande fréquence de séquences d'une heure et demie. Dans l'ensemble, sauf pour le cas des élèves non francophones qui demandent une action quotidienne, la fréquence des interventions pour chaque élève est de deux fois par semaine, en moyenne.

## vers une pédagogie par objectifs

L'ensemble des constatations faites montre que, jusqu'à présent, les problèmes d'organisation pratique ont été prédominants. Ce qui est à la fois normal et dangereux.

« Normal » car, chacun ayant été obligé de prendre ses responsabilités, on a surtout voulu éviter l'écueil du poste « réputé tranquille », démobilisateur. Ce sont donc les problèmes d'emploi du temps, d'harmonisation entre les classes et de collaboration entre les maîtres habitués à travailler de façon très indépendante qu'il a fallu résoudre en premier.

« Dangereux » cependant, dans la mesure où cette organisation est le reflet de conceptions, de projets pédagogiques mis en œuvre sans l'appui d'une information et d'une réflexion suffisantes. L'entreprise court, dès lors, le risque de se figer ou de se dissoudre en une série d'actions dépourvues d'objectifs précis, de méthodologie appropriée et d'évaluation correcte.

De nombreux points d'interrogation subsistent, certains parce que l'enquête est incomplète certes,

mais d'autres parce que, dans l'état actuel des choses, il existe un problème non résolu dans beaucoup d'esprits. Que cherchons-nous à instaurer ? Une pédagogie de ratapage, de prévention, ou de compensation des handicaps de départ ?

Un travail de réflexion est à mener en commun avec les maîtres, les personnels des GAPP qui — là où ils existent — interviennent également dans la pédagogie de soutien, mais selon des modalités différentes qu'il faudra préciser. Les stages de formation continuée à l'école normale offrent tout naturellement à la fois le lieu et l'occasion de cette concertation qui devra ensuite se poursuivre dans les circonscriptions au niveau de chaque école.

Les textes récents (1) qui redéfinissent les lignes de force de la pédagogie au cours préparatoire doivent attirer toute notre attention, car ils invitent les maîtres à analyser avec plus de finesse qu'autrefois les besoins de leurs élèves, à préciser leurs objectifs non pas en termes de programmes à transmettre, mais de comportements à faire acquérir, à respecter les rythmes propres des enfants.

L'obtention de moyens nouveaux pour la pédagogie de soutien dépendra autant de la pertinence des arguments employés pour la justifier que du dynamisme même de l'action engagée en ce domaine.

La formule  $n + 1 = N$  permet de chiffrer ces moyens.  $n$  (nombre de maîtres) est égal à 10 ou à 20 suivant qu'on concentre l'action de soutien sur tel ou tel groupe scolaire ou qu'on la dilue dans un réseau plus lâche d'interventions.  $N$  désigne l'équipe pédagogique, ce qui implique que le maître de soutien est un élément parmi d'autres, à égalité de droits et de devoirs.

C'est là une orientation nouvelle, difficile à suivre peut-être, mais qui nous paraît désormais irréversible.

(1) B.O. du 31 mars 1977 : Objectifs du cycle préparatoire.

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

## vos opinions

### qui se soucie de pédagogie ?

MONSIEUR le ministre de l'Éducation vient de « demander » aux inspecteurs d'académie de ne pas prévoir de conférences pédagogiques au cours du premier trimestre de l'année scolaire. Et ce dans « l'intérêt des élèves » ! En effet, ceux-ci « bénéficient » de deux demi-journées de congé afin que les maîtres puissent mener à bien les opérations relatives aux élections des comités de parents (circulaire n° 77 337 du 20 septembre 1977 - B.O. n° 34 du 29-9-77).

En janvier 1977, le prétexte invoqué avait été la difficulté d'assurer le remplacement des maîtres malades. Rien ne dit qu'il ne sera pas repris en 1978 !

Cette décision est significative du mépris dans lequel est tenue l'animation pédagogique. Monsieur le ministre, n'ayant pas de moyens nouveaux pour assurer la mise en œuvre de certains éléments de sa réforme, se contente de détourner ceux qui existent déjà. Faut-il rappeler que l'origine des « conférences pédagogiques » se confond avec celle de l'enseignement public, laïque et obligatoire, et que le temps ainsi dégagé permet actuellement aux enseignants de se concerter, de réfléchir en commun sur les difficultés de leur métier d'éducateurs, d'imaginer quelques moyens d'en améliorer l'efficacité ?

Est-ce cette autonomie dans la réflexion qui gêne l'administration centrale ? Force est bien de constater que le discours officiel a sensiblement évolué dans ce domaine depuis quelques années. Du moins, ne peut-on nier une cohérence très forte entre les actes et le discours tenu.



Cette décision constitue bien un *nouveau mauvais coup* porté à la libre réflexion des praticiens. L'intérêt des élèves est, de plus, bien mal invoqué ici ! Comment peut-on mettre sur le même plan une fermeture d'école pour raison de « mise sous enveloppe » (!) et une fermeture d'école pour permettre aux enseignants d'améliorer leur pratique ?

Je m'étonne du reste que les syndicats concernés, ainsi que les APE, n'aient pas songé à refuser un tel « cadeau » ! Ne se soucient-ils plus de pédagogie ?

Enfin cette décision constitue un *abus de pouvoir* caractérisé, puisque la circulaire d'octobre 1977 est en contradiction avec l'arrêté ministériel du 5 mai 1880, toujours en vigueur, et qui prévoit : « *L'une d'elles* [les conférences pédagogiques] a lieu *obligatoirement* dans les deux premiers mois de l'année scolaire. »

Mais, comme de pédagogie, qui se soucie de juridisme en France ?

Michel Claeysen

## vos réactions

### « lire à sept ans »

L'échec scolaire... Merci à Daniel Pasquier (dans le n° 326) d'avoir exprimé aussi franchement et clairement une opinion que je partage intégralement.

Non-respect du contrat envers les enfants, 50 % en situation d'échec, c'est extrêmement grave.

Oui, l'apprentissage, en particulier de la lecture, est presque toujours trop précoce. La maturité affective, psychomotrice, sociale, intellectuelle, qui s'en soucie ? Pas le médecin scolaire, non formé pour détecter les retards, et c'est lui qui prend la décision du passage des bambins en cours préparatoire.

La fatigue, due aux horaires scolaires et à d'autres causes extérieures à l'école et dont le Dr Vermeil a si bien parlé dans son livre, à la radio, à la télé, et dont d'autres médecins ont également fait état, qui s'en soucie ? Voyez bâiller nos petits le matin, astreints à six heures de présence par jour à l'école (une à deux heures de plus que dans d'autres pays évolués) et à se lever, l'hiver,

avant le jour ! Ou au contraire voyez-les s'agiter, se disputer, chacun ne pouvant plus supporter la présence de tous les autres...

Je suis angoissée en voyant dans ma classe, en ce début d'année, cinq, six, huit petits enfants de cinq ans neuf mois, cinq ans dix mois ou même six ans ou six ans et demi, qui n'ont encore structuré ni l'espace ni le temps, qui sont (déjà ou encore) inhibés au point de vue langage, qui ne se rendent pas bien compte qu'un objet ne peut être à la fois sur la table et dans le tiroir..., dont les gestes sont maladroits et patauds au point d'écraser les orteils de la maîtresse sans le remarquer, qui ne reconnaissent plus leur œuvre de la veille, mais qui sont pleins de bonne volonté, confiants, faits pour être heureux et qui aiment l'école. Ils entreront l'an prochain au cours élémentaire pour y apprendre à lire « tout en abordant déjà les éléments du programme du C.E. ». Personne n'aura le génie d'assumer la tâche des maîtres du C.E., avec des enfants de niveaux si différents, et de plus en plus agités, instables, à l'attention fugitive.

On supprime les redoublements. On enlève ainsi leur dernière chance à certains enfants de « s'en sortir ». Le redoublement est certes une mauvaise chose en soi, et il fallait chercher à l'éviter en particulier en abordant les premiers apprentissages plus tard, au moment de la maturité de l'enfant. Admettre en C.P. les enfants ayant eu six ans avant le 1<sup>er</sup> avril par exemple (et non avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante). Accorder des dispenses à ceux nés avant le 1<sup>er</sup> octobre et laisser les autres, sauf rares exceptions, à l'école maternelle.

Aussi longtemps qu'on feindra de ne pas comprendre que le sort des enfants se joue très tôt, qu'on n'organisera pas systématiquement des écoles maternelles aux effectifs beaucoup plus réduits, où chaque institutrice aura le loisir de s'occuper vraiment des enfants en difficultés (mais la meilleure institutrice ne peut faire des miracles et rendre apte à l'apprentissage de la lecture un enfant retardé ou handicapé), aussi longtemps qu'on feindra d'ignorer la nécessité d'une vraie formation pour les institutrices de cycle préparatoire, et qu'il n'y aura pas vraiment continuité dans l'acte éducatif du jeune enfant, aussi longtemps que

les enseignants ne pourront pas faire appel à des assistantes sociales scolaires prêtes à intervenir auprès des parents désarmés, ignorants, irresponsables, et aussi longtemps que ne pénétreront pas, de façon naturelle et régulière, des artistes, des musiciens, peintres, etc., dans les écoles, restera fragile tout l'édifice scolaire.

La réforme au niveau du cycle préparatoire me semble une catastrophe.

M.A. Klein

*Nous aurons plus longuement l'occasion de revenir sur ces problèmes, quand nous ouvrirons notre débat sur la précocité.*

### « les métiers du loisir »

C'est sans esprit polémique, mais pour l'amélioration de votre information (et celle de vos lecteurs) que je vous livre ces quelques remarques à propos de l'article de René Guy, paru dans votre n° 319/320 du 26 mai 1977.

• Membre suppléant de la COREPSE de la région Centre, je sais les difficultés d'accès à ce diplôme et son coût : silence. On aurait pu également mentionner qu'il se prépare *en cours d'emploi*.

• Responsable du département « Carrières sociales » de l'IUT de Tours, je crois que les six départements de ce type qui existent en France ont formé (entre 1969 et 1977) plus d'animateurs professionnels que les services de la Jeunesse et des Sports. L'objectif de *1 000 professionnels par an* est heureusement loin d'être atteint : qui leur donnerait du travail ?

• A côté des « animateurs » de loisir, une petite place aurait pu être faite à deux catégories différentes : les bénévoles qui assurent encore une bonne partie de l'animation ; et les moniteurs des centres de vacances.

Rien sur les associations qui se préoccupent de la formation de ces cadres là. Rien non plus sur la frontière actuellement bien floue entre animation et travail social. C'est dommage.

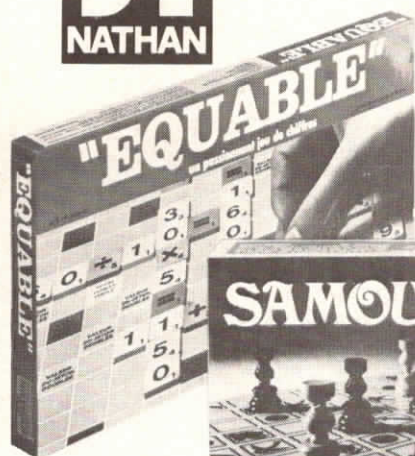
J. Lagoutte

*Nous remercions notre correspondant de ces précisions et de ces compléments. L'article, nécessairement bref, que nous avons consacré aux métiers du loisir, ne pouvait être qu'incomplet.*

# JEUX NATHAN

pour jouer en famille  
ou avec ses amis

77-J-3834



### EQUABLE POUR TOUS

Un jeu véritablement extraordinaire de «Chiffres-Croisés». Très amusant pour toute la famille car il n'est pas nécessaire d'être un «fort en maths» pour gagner la partie.

Il s'agit surtout d'un jeu d'observation, de réflexion, de stratégie. Le but du jeu est de réaliser le plus grand nombre de points avec les jetons chiffres et signes qui sont attribués au hasard.

Une boîte format 39 x 22,5 ..... 59,00

### SAMOURAI POUR TOUS - POUR 2 JOUEURS

Un jeu de pure stratégie dont le but est de mettre son adversaire en «Iki zumaki» (asphyxie) c'est-à-dire de contraindre ses 4 «samourais» à l'immobilité totale. Sans aucune comparaison avec le jeu d'échecs, le SAMOURAI fait cependant appel de la même manière, aux dons d'observation, de raisonnement, de stratégie. Il passionnera tout autant les bons joueurs d'échecs que ceux qui ignorent tout de ce jeu.

Une boîte format 39 x 22,5 ..... 39,00

### SHING SHANG POUR TOUS - POUR 2 JOUEURS

Bien que les figurines évoluent sur un damier SHING SHANG est très différent du jeu de dames. Il ne s'agit pas de «prendre» des pièces, mais de les sauter afin de placer le plus vite possible ses 12 figurines sur les lignes de départ du camp adverse...

Un jeu d'observation et de stratégie passionnant pour les jeunes comme pour les adultes.

Une boîte format 39 x 22,5 ..... 45,00

**JEUX NATHAN**

## Une nouvelle œuvre sociale L'ACCUEIL A PARIS

L'AUTONOME DE LA SEINE  
MET A LA DISPOSITION

- des personnels de l'Education nationale et de leurs familles adhérents des Autonomes de solidarité laïque départementales qui doivent séjourner quelques jours ou quelques semaines dans la capitale pour raison de santé, ou raison professionnelle ;
- des studios confortables, accessibles de toutes les gares :
  - qui disposent d'un parking privé dans l'immeuble (siège de l'Autonome de la Seine) ;
  - qui permettent une restauration indépendante et facile ;
  - où le linge de maison est fourni, renouvelé, l'entretien assuré.

Les frais de séjour sont réduits à la participation au fonctionnement non lucratif du service.

Avisez le Président de votre Autonome départementale qui est le premier maillon de la chaîne de solidarité ainsi que

Jacqueline BAUCHE,  
Directrice de « l'Accueil à Paris »

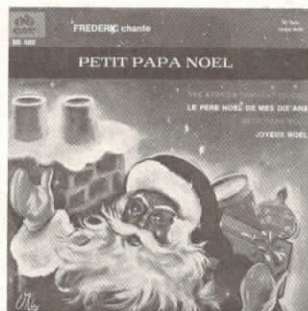
AUTONOME DE LA SEINE

109, rue de Charenton - 75012 Paris

Tél. : 307-19-00

## Disques MIRLITON (spécial Enfants)

Vient de paraître :



— CHANSONS par le  
petit FREDERIC

1° Petit Papa Noël  
Joyeux Noël  
etc., 4 chansons.

45 t Mi 489 ..... 12 F

2° Davy Crockett  
L'Homme de l'An 2000  
etc., 4 chansons

45 t Mi 491 ..... 12 F

— CHANSONS de FOLKLORE par les petites Crystal et Christine : Colchiques dans les prés ; A la volette ; Faire pipi sur le gazon... 5 chansons  45 t Mi 480 12 F

— LES TROIS PETITS COCHONS, joué et chanté par des enfants. Livre-disque à colorier .....  14,50 F

— ISABELLE et LE GRAND DUC : une leçon d'observation sous forme de conte musical. Livre-disque  14,50 F  
Catalogue gratuit sur demande

En VENTE : grand magasins, bons disquaires ; à défaut cochez sur cette annonce les références désirées et postez-la comme BON DE COMMANDE à :

M.P.D. 35, av. du Bac, 94210 LA VARENNE-ST-HILAIRE

Expéd. FRANCO à partir de 50 F

Pour commandes inférieures,

ajouter 3 F pour participation aux frais

Votre nom : .....

Votre adresse : .....

Règlement joint : ..... F  
par chèque bancaire — C.C.P. 3 volets.

# l'éducation

a  
retenu  
pour vous  
cette  
semaine

## une revue

**Que mangerons-nous demain ?** Sole fermière, steak de paille, gâteau au sucre de maïs, boudin blanc à base de protéines de soja « filées », ou simplement herbe, ou encore pilules concentrées, survitaminées, stérilisées... ? Le dernier numéro de la revue **2000 Avenir** (La documentation française, 64 p., 12 F) se demande pour nous ce qui sera « Au menu de 1990 ». Toute une série de technologies nouvelles, en effet, se préparent à modifier notre alimentation, tant l'énergie dépensée actuellement pour la nourriture devient « dévorante » pour l'économie mondiale. Mais contre ce progrès (?), les résistances sont nombreuses... Comment s'assurer qu'il ne menace pas le consommateur ? Avec ces études très documentées, une incursion pittoresque, mais un peu inquiétante, dans une « science-mi-fiction-mi-réalité ».

## un guide

**A travers les métiers.** Le second tome du **Guide ONISEP des métiers et des formations** vient de sortir. A la sortie du premier qui couvrait les emplois de l'industrie et du commerce (l'éducation du 27-1-1977) nous avions dit toute l'importance de cette précise et précieuse recension qui aborde successivement dans chaque chapitre les finalités du métier, le profil de l'emploi, la nature du travail, les conditions

d'exercice, la formation et les qualités requises, et l'évolution possible de la carrière. Dans le second tome quelque quinze cents « métiers » sont regroupés en quatre cent vingt et un emplois, de l'agriculture, de l'artisanat, du petit commerce, des services et des administrations de l'Etat. Toujours aussi clair, aussi facile à consulter, ce guide, sans être spécialement destiné au grand public, a sa place en particulier dans toutes les bibliothèques publiques ou dans la documentation des divers organismes professionnels. Adressé à tous les établissements, aux conseillers d'orientation et aux informateurs spécialisés, il permettra à tous ceux qui se préoccupent de l'entrée dans la vie active (la leur ou celle de leurs élèves) de trouver la bonne réponse à toute question (les deux volumes, 99 F franco).

## une encyclopédie

**Des réponses par milliers.** Qui ? que ? quoi ? quand ? où ? comment ? pourquoi ? en un mot « quid » ? Depuis quinze ans Dominique et Michèle Frémy rassemblent chaque année minutieusement les informations les plus susceptibles de satisfaire les curiosités les plus diverses, et chaque année leur moisson s'amplifie. En 1963, elle tenait en 632 pages. L'édition du **Quid 1978**, qui vient de paraître, en comporte 1 664 (et coûte 99 F) et contient sept cents rubriques nouvelles et, dans beaucoup

d'anciennes, les actualisations indispensables. Devant un tel travail, on est confondu d'admiration et l'on n'a guère qu'une seule question à se poser — à laquelle **Quid** ne répond pas : qui, au moins une fois, n'a pas eu, ou n'aurait pas eu besoin de recourir à **Quid** ?

## un colloque

**Voulez-vous « jouer » avec elle ?** Avec l'Université de Paris XIII Nord, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse, qui organise un vaste colloque sur le thème **Jouets et sociétés**. Tous les intéressés sont invités à assister et à participer à quatre tables rondes publiques. Le samedi 26 : « Jeu et musique » (10 heures) et « Jeux et jouets hors d'Europe » (14 h 30) et le dimanche 27 : « Le jouet à l'hôpital » (10 heures) et « Le jouet et l'école » (14 h 30). Trois séminaires seront organisés les jours suivants, à partir de 10 heures, sur « La formation des vendeurs » (lundi 28), « Les ludothèques » (mardi 29) et « Jeux et jouets - Recherches » (mercredi 30) et on pourra visiter une exposition de jouets africains, indiens et latino-américains (qui circulera ensuite dans les centres culturels communaux de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise). La réflexion commune aidera au développement de la maîtrise de sciences et techniques des spécialistes socio-culturels de l'enfance et de l'adolescence que propose Paris-Nord.

---

## emplois à l'étranger

---

**Pourriez-vous me préciser s'il est possible d'enseigner à l'étranger, tout en restant titulaire du poste occupé précédemment en France (en dehors des échanges franco-québécois) ?**

Les enseignants français à l'étranger (en dehors des échanges franco-québécois) exercent en position de détachement, c'est-à-dire qu'ils ne restent pas titulaires de leur poste en France. Mais, à leur retour en métropole, la réglementation en vigueur prévoit leur réintégration dans un poste équivalant à celui qui leur avait été attribué avant leur départ à l'étranger.

**Je désirerais plus tard être enseignante dans un pays étranger, mais l'on demande souvent aux futurs candidats d'avoir suivi les stages CREDIF, BELC, et d'animateur pédagogique. J'aimerais savoir qui peut suivre ces stages et où s'adresser ?**

Le BELC (Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger, 9, rue Lhomond, 75005 Paris) est spécialisé dans la préparation des professeurs français appelés à enseigner à l'étranger. A cet effet, il organise des stages et produit une documentation pédagogique, plutôt destinés aux professeurs du second degré.

Le CREDIF (Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français, ENS de Saint-Cloud, 2, avenue du Palais, 92210 Saint-Cloud) organise aussi des stages mais plutôt ouverts aux professeurs étrangers enseignant le français dans leur pays, comme langue étrangère.

La liste des stages et les conditions sont fournies sur demande aux adresses indiquées.

En ce qui concerne les instituteurs, les postes vacants à l'étranger sont rarement publiés. Les candidats à ces postes doivent suivre attentivement, au **Bulletin officiel** ou dans

notre rubrique hebdomadaire, les instructions et les informations concernant les détachements à l'étranger.

---

## contrôle de la cantine scolaire

---

**La cantine scolaire de mon établissement est ouverte le mercredi pour les enfants qui viennent au centre aéré organisé par la commune. Les élèves de ce centre ne sont pas encadrés par des enseignants. J'aimerais savoir si la directrice peut (ou doit ?), le mercredi, exercer un contrôle sur le fonctionnement de cette cantine installée dans le périmètre scolaire ?**

La cantine qui fonctionne comme cantine scolaire en temps normal devient, le mercredi, une cantine municipale à l'égard de laquelle les enseignants de l'école et la directrice, en particulier, n'ont aucune obligation, ni de surveillance, ni de contrôle.

Toutefois, la garde de l'école est confiée à la directrice (ou au directeur) qui doit veiller, d'une manière générale, à la conservation et à la bonne tenue des locaux scolaires et du matériel d'enseignement. Les enfants du centre aéré sont, le mercredi, sous la responsabilité du personnel d'encadrement désigné par la municipalité.

---

## journal continue

---

**Un fonctionnaire du ministère de l'Education (documentaliste-bibliothécaire par exemple) travaille dans un établissement scolaire selon un horaire de « journée continue » pour les besoins du service. Il prend son repas de midi à la cantine de l'établissement. La durée de ce repas (trente minutes environ) est-elle considérée comme faisant partie du temps de travail, ou bien, au contraire, cette demi-heure de repas doit-elle être com-**

**pensée par une prolongation de trente minutes de la journée de travail ?**

Lorsque l'administration d'un établissement a organisé le travail des fonctionnaires et agents dans le cadre de la « journée continue », l'interruption de service (trente minutes) qui permet à ces fonctionnaires et agents de prendre leur repas de midi n'est pas décomptée en dehors du temps de travail. L'horaire de présence ne doit donc pas, aux termes de la réglementation en vigueur, être prolongé de trente minutes, à titre de compensation pour le temps consacré au repas. Il appartient aux représentants du personnel, dans l'établissement, de bien faire préciser par l'administration les modalités d'application de la « journée continue ».

---

## congé de longue durée

---

**Malade depuis plusieurs années, j'arriverai, en décembre prochain, à l'expiration de mes droits à congé de longue durée (trois ans à plein traitement et deux ans à demi-traitement). A l'expiration de ce congé, que va-t-il m'arriver ? Serai-je mis à la retraite, ou bien aurai-je droit à la « disponibilité d'office » ? Qui prendra la décision ? Je suis instituteur titulaire, 11<sup>e</sup> échelon.**

Le décret n° 59-310 du 14 février 1959 précise, en son article 30, que « le fonctionnaire ne pouvant, à l'expiration de son congé de longue durée, reprendre son service, est soit mis en disponibilité, soit, sur sa demande et s'il est définitivement inapte, admis à la retraite.

La mise en disponibilité est prononcée par le recteur après avis du Comité médical départemental sur l'inaptitude du fonctionnaire à reprendre ses fonctions (même décret, articles 37 et 38) et proposition de l'inspecteur d'académie.

La décision, dans votre cas, dépend de l'avis qui sera donné par le Comité médical. Vous pouvez demander à ce que votre médecin traitant, ou tout autre médecin de votre choix, soit entendu par le Comité médical.

## enseignant en CFA

Dans votre n° 325 du 22 septembre 1977, vous donnez des précisions sur les CFA. Vous ajoutez que « des fonctionnaires, spécialement ceux de l'enseignement public, peuvent être détachés à plein temps dans les CFA ». Pouvez-vous m'indiquer ce qui serait proposé à un enseignant de CFA, non fonctionnaire, qui désirerait entrer dans l'Education nationale (enseignant depuis huit ans en CFA, baccalauréats, formation CCCA, autorisation d'enseigner délivrée par l'inspection académique)? Les années de CFA seraient-elles prises en compte? Ou bien devrait-on repasser par toute la filière (école normale, remplacements...)?

S'il est courant que des fonctionnaires ou des maîtres auxiliaires de l'enseignement public soient chargés de cours dans les centres de formation d'apprentis, le plus souvent pour donner les enseignements généraux, il n'est pas possible de confier un poste dans une école élémentaire, un collège ou un lycée à un enseignant de CFA qui ne remplirait pas les conditions requises pour enseigner dans un établissement d'enseignement public.

L'enseignant venant d'un CFA doit nécessairement pour être titulaire dans l'enseignement public satisfaire aux conditions de recrutement (âge, aptitude physique, titres et diplômes, concours, etc.). En ce qui vous concerne, vous ne pouvez aspirer qu'à un poste dans l'enseignement élémentaire ou dans un lycée d'enseignement professionnel (ex CET), mais toujours en suivant la filière officielle.

René Guy

## on fixe

■ **LE MONTANT** de l'indemnité forfaitaire de sujétions spéciales aux instituteurs et institutrices assurant le secrétariat des commissions départementales et de circonscription de l'éducation spéciale qui ont remplacé les anciennes commissions médico-pédagogiques. Cette indemnité est de 1 800 F par an (circulaire du 24 octobre 1977 - B.O. n° 40).

## on rappelle

■ **QUE LE CNDP** établit les attestations certifiant le caractère éducatif et culturel des documents audiovisuels (films, montages sonorisés, diapositives...) pouvant être présentés par des conférenciers aux élèves des établissements scolaires. Ces attestations donnent un bref aperçu des documents et indiquent le niveau du public auquel ils s'adressent. Elles n'ont cependant aucun caractère contraignant et les recteurs et inspecteurs d'académie restent libres de leur décision concernant l'autorisation demandée par les conférenciers (circulaire du 26 octobre 1977 - B.O. n° 40).

■ **QUE LES FONCTIONNAIRES** de catégorie « A » ou « B », comptant cinq ans de services publics et âgés de trente-deux ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours peuvent se présenter au concours interne d'accès à l'École nationale de la magistrature (circulaire du 26 octobre 1977 - B.O. n° 40).

■ **QUE LE REPERTOIRE VOCAL** commun aux établissements de l'enseignement élémentaire et aux écoles normales est toujours celui en vigueur l'an dernier (circulaire du 26 octobre 1977 - B.O. n° 39).

## postes à l'étranger

Une liste de postes vacants, hors de France (rentrée scolaire 1978), est publiée au B.O. n° 36.

Elle comprend des postes dans des établissements français à l'étranger (Amérique, Asie, Océanie) et dans des établissements étrangers en Afrique, Asie et Malte.

# ESF

nouveautés

Collection  
SCIENCE DE L'EDUCATION  
dirigée par  
Daniel Zimmermann

**L'EVEIL MUSICAL  
DE L'ENFANT**  
par Madeleine Gagnard  
46 F

**L'ECOLE, CAP 2001...**  
par Jean Vial  
55 F

Rappels :

**VERS UNE PEDAGOGIE  
DE LA CREATIVITE**  
par Alain Beaudot  
35 F

**POUR UN ENSEIGNEMENT  
DES ARTS PLASTIQUES  
ET VISUELS**  
par A.-M. Boutet de Monvel  
43 F

**EDUCATION  
ESTHETIQUE ET  
FORMATION DES  
INSTITUTEURS**  
par Louis Porcher  
40 F

**LE COMMENT  
DE LA POESIE**  
par Yvette Jenger  
et Pierre Dufayet  
36 F

LES EDITIONS ESF  
17, Rue Viète  
75854 PARIS CEDEX 17

---

## des jeux pour s'instruire

---

Apprendre en jouant, jouer pour apprendre, quel rêve que cette réconciliation des deux activités « ennemies » de l'enfance ! Chaque année plus nombreux, des pédagogues, des inventeurs et des maisons d'édition rivalisent d'imagination pour proposer à nos chers petits des divertissements qui ne leur seront pas « inutiles » : jeux individuels, jeux avec des partenaires, jeux gradués selon les âges, aux finalités simples (spatialisation, mémorisation, apprentissages rythmiques, etc.) pour les plus petits, plus complexes et plus riches pour leurs aînés pour les conduire à une réflexion logique et féconde... L'échantillon ici proposé ne se pique pas d'être exhaustif. Mais il guidera peut-être certains éducateurs et certains parents...

---

### pour les plus jeunes

---

■ **Le puzzle** à gros éléments est une manière d'aborder le problème de la reconstitution d'une image, par agencement des pièces en fonction de leurs formes et de leurs couleurs. On en trouve chez de nombreux éditeurs. Éviter le puzzle de carton trop léger, les pièces trop nombreuses et petites, l'image aux contrastes trop peu accentués. Si le puzzle est un excellent exercice, on peut dire qu'il est fort difficile à choisir dans la tranche des trois à quatre ans.

■ **Décorama** est un jeu d'agencement. Sur un décor fourni — lac, montagne, forêt, mer, etc —, il s'agit de placer, par transfert à sec, des décalcomanies, afin de garnir, de façon harmonieuse et logique, le paysage nu (Editions Touret, douze titres ayant trait à la nature)

■ **Mémo-jeu** : chaque boîte comprend soixante dominos sur carton épais portant deux moitiés d'objets (fruits, fleurs, animaux). Se joue à plusieurs en complétant, d'un côté ou de l'autre, la moitié manquante du domino. Il s'agit là d'un jeu d'observation et d'identification pour les plus jeunes : il convient que l'enfant dénomme l'objet qu'il a complété, ce qui enrichit son vocabulaire (Nathan, 11,50 F).

■ **Jouer avec les sons** : Micheline Heuzé, auteur de ce coffret, souligne que les jeux sonores tiennent une place importante et souvent négligée. Des fiches permettent de comprendre la démarche de l'auteur. Parmi le matériel fourni : des boîtes transparentes que l'on remplit de gravillons ou de billes et que l'on secoue, des grelots, des carillons, des tubes, des xylophones rustiques, etc. Ces jeux d'initiation nécessitent la participation d'un adulte. Ils sont à recommander dans toutes les classes maternelles (Nathan - coffret CA 223, 210 F).

■ **Delphine à l'école** : il s'agit d'un « livre à jouer », c'est-à-dire d'un coffret en forme de gros livre contenant, outre un petit fascicule écrit et dessiné par Colette Cotte, une suite d'articles qui permettent de construire véritablement les images du livret. Tout d'abord la poupée, pantin en fort carton à monter. Ensuite l'ardoise de Delphine, avec sa craie et son éponge ; puis les perles de bois, le jeu d'emboîtements et les dix cubes en bois avec le toit rouge, avec lesquels on voit, dans le livret, Delphine et ses petits camarades de la maternelle, Mina, Pipo, Catherine et Nicolas, exercer leur adresse... Tout y est ! Sauf, peut-être, l'image « bon-point » que, la dernière page du livret tournée et la journée finie, on

voit Delphine brandir à l'intention de sa maman. Un jeu qui amusera quelque moment les plus petits (Hatier, « Le livre à jouer », reliure coffret 32 x 23 cm, 70 F). Dans la même série et en préparation : **Un drôle de morceau de bois**.

■ Delachaux et Niestlé présentent une gamme de jeux « créatifs » dont l'inspiration et la justification se basent sur les travaux des plus grands psychologues et pédagogues contemporains. Tournant délibérément le dos à la panoplie de jeux « clos sur eux-mêmes », les inventeurs ont conçu une gamme de jeux dont la particularité est la « combinatoire » possible des jeux entre eux. Ici, l'enfant ne se contente pas de reconstituer d'après un modèle. L'utilisation n'est jamais unique, ni entièrement prévue. En associant certains éléments d'un jeu à d'autres d'un jeu différent, il crée, c'est-à-dire qu'il développe à la fois son intelligence, son imagination, tout en affinant sa motricité et son sens esthétique. On trouvera une cinquantaine de jeux dans le catalogue de ces éditeurs. L'ensemble est remarquable, par sa réalisation matérielle : bois, couleurs, formes, et par les inventions combinées que nous venons d'indiquer. Pour prendre des exemples : les éléments du jeu **Le poisson-vague** (JC-004, 61 F) se retrouvent aussi bien dans **Paysage** (JC-019, 33 F) que dans **Mouton noir** (JC-021, 114 F), dans **Poisson-billes** (JC-022, 155 F), etc. De même les perles, les plots et le plateau du jeu **Cache-billes** (JC-001, 118 F) peuvent servir de pièces à d'autres jeux, codifiés ou non.

■ Chez Bordas, on se soucie également de développer, au moyen de jeux, l'imagination et l'intelligence. Si l'on fait moins appel à l'invention, on insiste beaucoup sur les acquisitions mathématiques par la pratique d'opérations concrètes. **Le jeu des ensembles** (Super Dominos n° 13020, 15 F) est destiné à stimuler l'observation et la reconnaissance des formes, des tailles et des couleurs : vingt-huit dominos représentent des

fruits et la partie peut se jouer à plusieurs. **La queue et les cornes** (Lotos, n° 13090, 35 F) constitue un autre « jeu d'éveil » pour les plus jeunes, basé sur l'identification et l'association. Notons qu'ici encore, on peut pratiquer ce jeu seul ou à plusieurs.

## pour les moyens

■ **Le tarot des mille et un contes**, par Francis Debyser et Christian Estrade : dans un coffret, quatre-vingts cartes en couleurs qui représentent des enfants, des princes et des princesses, des brigands et des monstres. En abattant une carte, le joueur commence une histoire. Lorsqu'il s'arrête, le suivant doit choisir dans son jeu la carte qui lui paraît la plus propice à poursuivre le conte. Excellent pour l'imagination (à partir de 7-8 ans - L'Ecole des loisirs, 64 F).

■ **La poterie**, par Pierre Bruandet : une mallette renfermant tous les objets traditionnels de l'artisan potier. L'argile spéciale ne nécessite pas de cuisson. Un livret illustré fournit tous les renseignements nécessaires. Jeu manuel fort bien conçu, qui permet à l'enfant de créer lui-même une foule d'objets, de les décorer et de les vernir (à partir de 8 ans - Nathan, 99 F).

■ **Catch-catch** : un enfant masqué joue le rôle de l'aigle ; avec une baguette aimantée, il cherche à attraper les moutons de l'adversaire ; celui-ci, également masqué, possède une canne de protection afin de défendre son troupeau. Près de chacun d'eux, un partenaire signale les positions de l'autre. Ce « jeu de société » développe l'adresse, la rapidité des réflexes, le self-contrôle (à partir de 8 ans - Nathan, 39,50 F).

■ Avec les **Magitableaux** ou les **Domidecor**, nous entrons dans le domaine de la création réfléchie. Dans le premier cas, il s'agit d'un procédé original de grands cadres

transparents superposés et d'éléments autocollants (personnages, animaux, objets). Avec ceci l'enfant peut réaliser des paysages et mettre en évidence, par exemple, leurs variations suivant les saisons d'une année. Dans le second un enfant seul ou plusieurs agenceront les éléments d'une fresque dont la régularité, l'originalité, la variété ne seront pas uniquement source de joie fugitive, mais aussi plaisir d'avoir surmonté des problèmes d'appariements et de logique (Touret). Chez le même éditeur, signalons les grands **Puzzles** dont les thèmes sont soit des reproductions d'œuvre d'art (Gauguin), soit des photographies de « vues » célèbres. Mais le grand nombre d'éléments (250 environ) suppose (et exige) que l'enfant possède la place suffisante pour interrompre son travail en cours et le reprendre ultérieurement : faire ranger une boîte de puzzle alors que celui-ci n'est pas terminé est une hérésie ! Chez Touret, toujours, des **Fleurs en papier**, coffret offrant tout le matériel ainsi que les explications afin de réaliser une douzaine de fleurs.

■ Parmi les « Jeux d'éveil » des Editions Bordas, signalons le **Loto Bulle**

(Lotos, n° 13060, 21 F) qui favorise la lecture et possède deux niveaux d'initiation : les bulles vertes décrivent les propriétés les plus connues des animaux représentés ; les blanches s'attachent à une description déjà plus scientifique.

■ **Le premier jeu des nombres**, du même éditeur (n° 13080, 35 F) est destiné aux enfants apprenant à compter et à calculer. Sa conception « astucieuse » permet aux enfants encore jeunes de compter le nombre d'objets représentés sur les « supports imagés » et d'emboîter ensuite la « plaquette-calcul » correspondante ; au dos de chaque support, l'enfant peut ensuite vérifier la justesse de sa réponse. A un niveau plus élevé, intervient la multiplication et la découverte des nombres premiers. Parce qu'il est attrayant tout en reposant sur une conception très logique, ce jeu développe chez l'enfant qui le pratique la compréhension du langage de l'arithmétique et facilite l'approche, par la manipulation des supports, plaquettes et jetons, d'abstractions qui demeureraient ou bien hors de sa portée ou bien résultats d'acquisitions purement mécaniques.

## pour tous les âges

Connaissez-vous **Le nouveau Tanagram** ? : C'est à la fois un « Paratonnerre » noir, un « Lutin » grenat, un « Œuf merveilleux » jaune, un « Jardin zoologique » turquoise, etc. En tout soixante et un éléments pour de multiples « patiences » qui, non seulement font appel à cette vertu, mais aussi à l'esprit logique, à la réflexion active, à l'agilité intellectuelle et à l'invention.

Venu de Chine, au début du siècle dernier, ce « casse-tête » fascine et dérouté, sans susciter les réserves que l'on peut émettre au sujet d'un jeu de compétition, puisqu'ici on ne joue qu'avec soi-même, ni pouvoir être affecté à une tranche d'âge, car les problèmes sont plus ou moins variés suivant la maturité du sujet et selon les huit variétés différentes du jeu (reconnaisables grâce à une couleur déterminée). Ainsi, dans ce **Tanagram n° 2**, le « Brise-cœur » se situe parmi les plus accessibles, alors que le « Lutin » est réputé comme difficile et le « Jardin zoologique » encore plus !

Le présent jeu est accompagné d'un épais volume, à la fin duquel figurent toutes les solutions imaginables (1). De la sorte les plus jeunes enfants, pour qui cette forme de puzzle est encore trop complexe, peuvent prendre les solutions pour modeler et travailler à l'inverse tout en forgeant leur raisonnement. De plus, ils éduquent ainsi leurs facultés d'observation et de coordination.

Il n'y a donc pas d'âge déterminé pour se livrer à ce « casse-tête ». Tout le monde peut l'aborder et y prendre plaisir, quoique à des niveaux différents.

(1) Editions du Chêne - un coffret comprenant les éléments des huit jeux plus un volume de 240 pages, l'ensemble : 75 F.



■ Citons encore, chez Bordas, des jeux où les activités manuelles sont susceptibles de déboucher sur les activités d'éveil : **Village de Normandie**, **Village d'Alsace** sont des jeux à thèmes géographiques, constitués d'éléments pré-découpés permettant de reconstituer l'ensemble d'une petite bourgade avec ses caractéristiques régionales (Cartomontages, nos 13110 et 13120 - chacun : 20 F).

## pour les plus grands

■ **La mer**, par Alain Bombard. Sur le fond, il s'agit d'un jeu ayant pour but de mieux faire connaître les secrets et les problèmes de la mer. En cela, la caution d'Alain Bombard est une garantie à l'égard des 576 questions proposées. Pour la forme, c'est un jeu proposant trois réponses parmi lesquelles seule « la bonne » éclairera une lampe. On ne peut être que séduit par la qualité des questions. Mais on reste un peu réticent devant le procédé de vérification : les psychologues ont bien montré les aléas de ce type de « réponses à choix

multiple » (à partir de 10 ans - Nathan, 89 F).

■ **Au hasard de l'histoire**, par André Castelot et Michel de Decker. Un « jeu de parcours », à la fois très simple dans ses règles et très séduisant quant à sa conception. Il est proposé à un âge où, justement, le développement des opérations intellectuelles chez l'enfant commence à lui permettre la compréhension historique (voir, à ce sujet, **Le développement de la notion de temps chez l'enfant**, de Piaget, édité aux PUF). On n'insiste pas outre mesure, dans ce jeu, sur « la continuité historique », mais on privilégie plutôt des « points d'ancrage » importants. Pour ces raisons, et d'autres que nous n'avons pas la place de développer ici, il apparaît que **Au hasard de l'histoire** est un des jeux les plus réussis qui soient dans un domaine où nul autre avant lui ne s'était aventuré avec succès (à partir de 11-12 ans - Nathan, 99 F).

■ **Shing-Shang, Samourai, Mastermind** : voici des jeux d'observation, de réflexion, de logique et de stra-

tégie pour deux joueurs. Le premier se joue sur un damier, mais au lieu de « prendre » les pièces de l'adversaire, on les « saute » (à partir de 10 ans - Nathan, 39 F). Le **Samourai** fait penser au jeu d'échecs car, quoique différent dans sa conception, il nécessite comme lui observation, raisonnement, anticipation (à partir de 12 ans - Nathan, 39 F). Quant au **Mastermind**, c'est un jeu de logique et de déduction : il s'agit, pour l'un des partenaires, de trouver le « code » formé par quatre pions de couleurs. Il y a six couleurs différentes dont le « codificateur » peut user à sa guise pour former son « code », ce qui représente 1 296 combinaisons possibles. Le « décodeur » doit trouver la « clef » en six coups maximum (Capiépa, 10 F). Notons que le même jeu existe en un plus grand format et qu'un **Super Mastermind** fait appel, lui, à un code de cinq pions colorés, soit 59 049 possibilités !

■ **Pour jouer avec votre calculatrice de poche** : voici le livre-guide d'Elie Vannier, journaliste à RTL (Fayard, 128 p.) qui fait suite à l'ouvrage **Comment jouer avec votre calculatrice**, qui avait remporté un grand succès. Les nombreux jeux demeurent abordables dès 8-10 ans. Elie Vannier montre que cet « outil » désormais familier aux enfants, possède un vocabulaire : si on retourne la calculatrice, 3 devient E ; 5 = S ; 6 = G ; 7 = L ; 8 = B ; etc. A partir de ce constat, on résout des devinettes, on effectue des grilles de mots croisés. Puis, cédant à la magie des chiffres et du raisonnement mathématique, l'auteur propose une cinquantaine de jeux attirants et dont il fournit les réponses. J'ai noté que l'instrument à partir duquel il a travaillé (ou « joué ») est la calculatrice de poche, avec ou sans mémoire, « Triumph Adler France », modèle « 80 CS ».

■ **Le jeu de la météo** est, en fait, une véritable petite station météorologique qui permet aux enfants, à partir de 12 ans environ (ainsi qu'à leurs parents) de s'initier avec le



vocabulaire des véritables météorologues, de procéder au montage simple des instruments qui composent ce coffret et de se familiariser avec leur utilisation. Il s'agit là d'orienter les jeunes vers les phénomènes de la nature et de leur permettre de comprendre comment on peut effectuer, grâce à l'esprit d'observation et à la rigueur scientifique, les relevés quotidiens dont ils pourront traduire les données grâce à un disque d'interprétation. Il s'agit là d'un jeu scientifique très bien conçu et extrêmement enrichissant (Fleurus-Jeux, 135 F).

■ **Un kit pour le tissage des perles :** il comprend un métier à tisser indien équipé de peignes métalliques car le tissage s'effectue ici sur une nappe de fils tendus entre le peigne et le tambour d'enroulement ; avec le métier, une notice, l'ouvrage de Suzanne Pichard : **Les perles** (Fleurus, Série 101) qui donne, à partir de la page 65, de nombreux exemples sur ce tissage que l'auteur appelle « le plus spectaculaire des travaux de perles » ; une bobine de 500 m de fil, six flacons de perles de couleurs assorties, un paquet d'aiguilles spéciales et trois fermoirs argentés (Ets Rougier et Pié, 13/15, boulevard des Filles-du-Calvaire, 75003 Paris - Vente au magasin et par correspondance réf. : 1-2245, 144,10 F).

■ Une firme allemande : Gerhard Steeb, dont les établissements Rougier et Pié, déjà cités, assurent la diffusion en France, présente différents motifs de marqueterie en minces plaques de bois adhésif. La réalisation de chacun d'eux nécessite de la patience, du goût et une certaine attirance pour la finition soignée. Une fois collés, les éléments reproduisent, grâce à la variété des bois de placage employés, un sujet qui ressort sur fond clair. Le tout est livré dans un « kit » avec une notice d'emploi et le nécessaire pour assurer la fixation du tableau décoratif au format vertical de 15 x 40 cm (6 kits différents - 59 F l'unité).

Pierre Ferran

## la RTS vous propose

### pour le premier degré

L'émission du lundi 21 novembre de la série « Télévoyage » (TF 1, de 14 h 05 à 14 h 25), **En Asie, un village des hauts plateaux**, a été tournée en Thaïlande, aux confins du Laos et de la Birmanie, dans un village de la tribu animiste des Akkas-Ikos. Elle présente un aspect de l'Asie du Sud-Est peu connu des élèves. Des minorités ethniques vivent en montagne. Chaque groupe a ses particularités qui s'expriment par ses fêtes, son artisanat, la culture itinérante sur brûlis. Elle comporte plusieurs séquences : un village du groupe des Ikos ; préparation du terrain avant de le mettre en culture ; la vie du village ; le travail du coton par les femmes ; les fêtes du nouvel an Iko ; le travail des métaux par les forgerons ; la préparation d'un nouveau brûlis et les cérémonies magiques qui l'accompagnent (cours préparatoire, cours élémentaire).

**Rénovation d'un quartier**, de la série « Activités autour d'un thème, la ville » (TF 1, mardi 22 novembre, de 14 h 05 à 14 h 25) aborde le problème de la rénovation de certains quartiers de Paris. Ce sont les conséquences d'ordre sociologique qui ont retenu l'attention de l'auteur. Les témoignages, tout au long de l'émission, font apparaître trois types de préoccupations :

- les problèmes du logement : les loyers et prix d'achat des nouvelles constructions ne sont plus accessibles aux habitants du quartier (Belleville) qui ont de faibles revenus et sont « déportés » vers les banlieues ;
- les problèmes du travail : ateliers et petites entreprises ferment, leurs employés doivent chercher un emploi dans les banlieues ;
- les problèmes de la vie communautaire : pour ceux qui ont pu rester dans leur quartier, provisoirement ou non, le cadre de vie est fondamentalement modifié : disparition des pôles d'attraction traditionnels (squares, cafés, marchés, petits commerces), déshumanisation des relations (cours moyen).

Lundi 28 novembre (France-Culture, modulation d'amplitude, ondes moyennes, à 15 h 15), une radiovision traitera le thème : **L'Acropole est en danger**. Mo-

deste contribution à l'appel lancé récemment par Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, ce dossier expose les dangers qui menacent les monuments et les remèdes que l'on peut apporter, ainsi que les raisons pour lesquelles il faut sauver l'Acropole et ce qu'elle représente dans l'histoire de l'humanité. Ce dossier sera complété le 2 décembre, de 15 h 30 à 15 h 45, par une émission de radio éveil : **Contes et légendes de l'Acropole**.

### pour le second degré

Dans la série « Choisir sa vie », l'émission du mardi 22 novembre (France-Culture, ondes moyennes, de 14 heures à 14 h 20) a pour sujet **Vers les baccalauréats**. Elle est construite à partir d'interviews d'élèves de première ou terminale des sections A, B, C, D, qui donnent leur avis et leurs réactions sur la manière dont ils voient le second cycle, une fois intégrés dans ces études. Ils expriment aussi la différence qu'il peut y avoir entre ce qu'ils imaginaient de ces études lorsqu'ils étaient en troisième et leur réalité (élèves de cinquième, quatrième et troisième).

Dans la série « Des œuvres au langage », le vendredi 25 novembre, **Expression : réponse au Sud** (France-Culture, ondes moyennes, de 14 heures à 14 h 20) aborde les réalités linguistiques d'une localité, Egletons, un bourg agricole de Corrèze. Le thème du portrait chinois (découverte d'un personnage grâce à un ensemble d'indices, comparaisons, métaphores, etc.) permet un déplacement plus riche et nuancé du langage. On fait un portrait linguistique du village. Interviews d'un chanoine lettré (à propos de Ventadour), d'un restaurateur, de paysans. Lecture d'un extrait de **Parler croquant** de Claude Duneton (élèves de sixième et cinquième).

L'émission **Laon et ses manuscrits** (TF 1, vendredi 25 novembre, de 14 h 05 à 14 h 25) fait partie d'une série où sont présentées l'exploration archéologique, avec ce qu'elle nous enseigne sur les données matérielles des civilisations passées ; l'approche des archives, avec ce qu'elles nous apportent sur les détails de la vie de nos ancêtres ; la réflexion sur les monnaies, comme preuve des échanges entre les différentes civilisations ; la découverte des richesses des musées, en ce qu'elles nous rendent proches et vivantes les réalisations des hommes du passé. Cette émission comporte trois

séquences : une initiation générale aux différents aspects de l'écriture et de ses supports, de Sumer au Moyen Age (séquence réalisée au musée de l'Homme); une séquence relative au manuscrit médiéval; la présentation de schistes où ont été tracés textes et graphiques à l'époque moderne.

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre (TF 1, 15 heures à 15 h 30), **Information pour l'orientation** parlera du recrutement en personnel de la SNCF et des possibilités de promotion interne, et présentera le portrait professionnel de trois agents exerçant dans des secteurs différents de l'entreprise : un responsable des relations commerciales avec la clientèle « marchandises », à la gare de Tours; le directeur chargé de la révision et de la réparation du matériel roulant à l'atelier de la Folie-Nanterre; un mécanicien, conducteur de rapides sur la ligne Paris-Bruxelles (classes de quatrième et de troisième).

### pour les enseignants

Dans la série « Atelier de pédagogie » (enseignement préélémentaire et élémentaire) pour les activités à dominante historique, l'émission du mardi 29 novembre (TF 1, 17 heures - 18 heures) aura pour titre **Atelier lumineux au CE 2**. Dans une école de Bourges une salle a été aménagée à l'usage exclusif des enfants qui peuvent y parler à voix haute, se déplacer, travailler tous ensemble ou par petits groupes. Des objets, prêtés par un musée sont disposés sur une table : cinq lampes à huile gallo-romaines, une lampe à huile de terre cuite du XIX<sup>e</sup> siècle, une lampe-tempête, une paire de ciseaux à moucher. Ces objets sont découverts par les enfants. Dans un second temps, la confrontation collective des observations apporte l'indispensable temps de synthèse. La même démarche est ensuite appliquée à divers documents écrits. Ainsi l'intérêt des enfants est éveillé pour le passé et leur éducation esthétique favorisée.

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre (TF 1, 17 h 25 - 18 heures), la série « Spécial nouvelle sixième » présentera **Education manuelle et technique : démontage et remontage**, en trois parties distinctes, utilisables séparément : démontage, réparation et remontage d'une perceuse sensitive; préparation des documents nécessaires à la maintenance d'un étai à mors parallèles; démontage-remontage d'un moulin à poivre (des élèves d'une classe de cinquième, dans un atelier, travaillent selon deux méthodes différentes).

### conférences

■ **Le musée de l'Homme présente** une série de conférences accompagnées de projections de diapositives :

• le 23 novembre, **Les sociétés indiennes dans le Mexique actuel**, par Georges Soustelle, maître de recherches au CNRS ;

• le 30 novembre, **La sexualité : de la biologie à la culture**, par André Langanay, sous-directeur au Muséum ;

• le 7 décembre, **Le mécanisme de l'évolution : les remises en cause actuelles**, par Albert Jacquard, directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques ;

• le 14 décembre, **Le problème de l'origine des hominidés dans le sous-continent indien**, par Herbert Thomas, attaché de recherches au CNRS.

Ces conférences ont lieu le mercredi à 20 h 30 dans la salle de cinéma au musée de l'Homme, palais de Chaillot, Paris-16<sup>e</sup>. Participation aux frais : 8 F ; 4 F pour les étudiants.

### rencontres - débats

■ **Les phénomènes paranormaux**. Sont-ils démontrés scientifiquement? Quelles perspectives ouvrent-ils? L'OCCAJ propose d'en débattre le 25 novembre à 20 h 30, au FIAP, 26, rue Cabanis, Paris-13<sup>e</sup>. Participation aux frais : 40 F. Renseignements et inscriptions : OCCAJ, 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

■ **Une « Journée poétique »**, organisée le 26 novembre, de 15 à 23 heures par la Maison des jeunes et de la culture de Saint-Maur, sera l'occasion de rencontres et de débats, de lectures de textes, de spectacles et d'expositions. Notre collaborateur Pierre Ferran fera le point sur le problème de la communication poétique et des activités de poésie scolaires et extra-scolaires; il y signera ses derniers ouvrages. Programme complet sur demande à la MJC, Théâtre de la Pie, 77, quai de la Pie, 94100 Saint-Maur-des-Fossés. Tél. : 883-41-00.

■ **Politique et éducation**, le 3 décembre de 9 h 30 à 18 h 30 au 25, rue du Moulin-de-la-Vierge, Paris-14<sup>e</sup>. Au programme de cette journée, organisée par l'École des parents et des éducateurs : « Politique et éducation à travers l'histoire », « Des messages politiques dans l'éducation quotidienne? », « L'éducation familiale dans les programmes politiques actuels ». Prise

en charge personnelle : 200 F; par l'employeur : 250 F (ces prix s'entendent repas compris). Renseignements : EPE, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. 754-29-00.

■ **III<sup>e</sup> Rencontres du cinéma direct sur le thème « L'homme regarde l'homme »**, du 8 au 11 décembre au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Cette manifestation, à vocation internationale, se propose de faire le bilan des orientations thématiques et formelles du cinéma direct (ethnologique, sociologique); des projections suivies de débats traiteront particulièrement de « Minorités et cinéma ». Renseignements : Bibliothèque publique d'information, CNAC Georges-Pompidou, 75191 Paris Cedex 04.

### expositions

■ **Le pays de mon ami**. Sous ce titre, sont regroupés, jusqu'au 25 novembre à la préfecture de Nanterre, Hauts-de-Seine, une centaine de dessins d'enfants, sélectionnés parmi les sept cents concurrents, issus de toutes les écoles communales du département, qui ont participé à cette manifestation.

■ **Poupées vivantes**. Jusqu'au 26 novembre, la Maison des clubs Unesco présente quarante-cinq portraits photographiques de Marc Bernheim qui recrée, en le transposant, le monde phantasmatique de l'enfance. Les horaires de l'exposition sont adaptés à la vie professionnelle : en semaine, de 18 à 22 heures; samedi et dimanche, de 10 à 20 heures. 43, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 336-00-63.

### cinéma

■ **Le Ciné-Club de l'Education nationale — section jeunesse — propose** : le 19 novembre, **Tramp, tramp, tramp**, un chef-d'œuvre du cinéma burlesque américain, **Les annanacks** et **Les aventures de Colargol : un ours qui vole**; le 26 novembre, **Trois cadeaux merveilleux**, d'après Grimm, **Les aventures de Colargol : chez le roi des oiseaux** et **Charlot et la vedette**; le 3 décembre, **Les animaux**, l'évolution de la vie animale, de la cellule libre aux vertébrés, **Il était une chaise et Tuktu et la chasse au caribou**. Les projections ont lieu le samedi à 16 heures à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, 75017 Paris. Tél. : 924-03-79 ou 03-86.



Vous qui devez enseigner les rudiments du code de la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau a réalisé cette année des produits nouveaux pour vous aider.

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio-visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

Demandez notre catalogue à l'adresse suivante :

Renseignements et documentation

**SECA-Codes Rousseau**

7, Quai du Brise-Lames, 7  
85101 LES SABLES-D'OLONNE  
B. P. 93 Tel. (51) 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie  
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille  
69003 LYON Tél. 60.05.91

«Un grand livre  
pédagogique»  
LE POINT

# Françoise DOLTO

## Lorsque l'enfant paraît

*"A travers les cas précis, sobrement exposés, bien des parents reconnaissent leurs problèmes. Il ne s'agit pas de "recettes". Il s'agit d'inculquer une certaine philosophie, qui est d'abord une attitude : l'enfant aussi a droit au respect." LE NOUVEL OBSERVATEUR*

TOME 1 : 192 PAGES 35 F.



**SEUIL**

50

### Bon d'abonnement gratuit

au bulletin d'informations des Editions du Seuil  
A retourner aux Editions du Seuil-27, rue Jacob 75261 Paris Cedex 06

NOM .....

ADRESSE .....

.....  
DÉPARTEMENT CODE POSTAL

PROFESSION ..... JE M'INTÉRESSE À :

- romans  essais et théorie littéraires  philosophie et sciences humaines  
 histoire  politique, économie  sciences  religions  musique  
 cinéma  architecture, urbanisme  santé  éducation

# Ibsen hier

Trois Ibsen l'an dernier sur les scènes de Paris (**La dame de la mer**, **Maison de poupée**, et, dans une adaptation de Maurice Clavel, **Quand nous nous réveillerons d'entre les morts**), trois encore cette année (**Hedda Gabler**, **Un ennemi du peuple**, **Solness le constructeur**), le dramaturge norvégien semble bien apparaître comme une « valeur sûre » depuis sa découverte par deux précurseurs du théâtre moderne, Antoine et Lugné-Poë, en passant par, entre les deux guerres, Georges Pitoëff et, après la dernière, le TNP de Jean Vilar... sans parler aussi de nombreuses reprises sur de nombreuses scènes de Paris et d'ailleurs.

Peut-être cependant faut-il y regarder d'un peu plus près et se demander, avec les raisons de ce succès prolongé, le véritable sens d'une œuvre importante, certes, mais ambiguë.

## Théâtre

SAISON 1897-1898

DE

22, Rue Turgot

## l'Œuvre

DIRECTEUR : LUGNÉ-POË. — ADMINISTRATEUR : J. M. GROS



HENRIK IBSEN.

SALLE DU NOUVEAU-THÉÂTRE

15, Rue Blanche

### JEAN-GABRIEL BORKMAN

Comédie en 4 Actes & 5 Tableaux

par HENRIK IBSEN

Traduction de M. le Comte Prozor

Causerie par M. Laurent Tailhade

DISTRIBUTION :

Wilhem Ekdal . . . . .	MM. Henri Burguet.
Erhart Borkman . . . . .	Luxeuil.
Jean-Gabr. Borkman . . . . .	Lugné-Poe.
Gunhild Borkman . . . . .	Mlles J. Brindeau.
Ella Rensheim . . . . .	Margute Maupas.
Madame Wilton . . . . .	Blanche Druau.
Frida Ekdal . . . . .	Hedwige Moore.
Hanna . . . . .	Bellec.



# et aujourd'hui

QUE Henrik Ibsen (1829-1906) ait dû son entrée sur les scènes françaises à deux metteurs en scène aussi différents qu'Antoine et Lugné-Poë, c'est bien, au départ, la marque d'une profonde ambiguïté de son œuvre. Certes, ces deux rénovateurs des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle avaient en commun la volonté de rompre avec une forme traditionnelle, et bourgeoise, de théâtre, particulièrement florissante, mais c'était par des voies opposées.

Le Second Empire avait eu comme auteur officiel Emile Augier, que la III<sup>e</sup> République continua de combler d'honneurs, et comme amuseur attitré Eugène Labiche (environ cent soixante-dix pièces écrites ou jouées, sur tous les théâtres de Paris, de 1837 à 1877). L'un et l'autre étaient, chacun à sa manière, les descendants de la dynastie Eugène Scribe et Alexandre Dumas fils. Mais l'effondrement de l'Empire, la secousse de la Commune et l'avènement de la République, en même temps que de grandes transformations dans les structures sociales et politiques (formation d'un prolétariat moderne, enseignement obligatoire, suffrage universel, montée du mouvement syndical) ainsi que dans les esprits (développement de l'idée républicaine, puis du socialisme et même de l'anarchie), vont amener dans les lettres d'assez profonds bouleversements.

A les définir grossièrement, il semble qu'ils vont dans deux sens, tous les deux d'ailleurs opposés à la « médiocratie » bourgeoise en matière littéraire et artistique. D'un côté ce sera l'invasion du « peuple », dans les romans de Zola, dont beaucoup furent portés au théâtre — Zola lui-même écrivit directement pour la scène et se fit le défenseur d'un théâtre « naturaliste » — et dans les premiers essais de théâtre populaire, qui aboutiront à Romain Rolland et à Maurice Pottecher et à son Théâtre de Bussang.

Mais d'un autre côté, une ten-

dance « idéaliste » et aristocratique élève l'artiste au-dessus des réalités mesquines du quotidien et fait de l'exercice de la littérature le luxe suprême d'une élite de l'intelligence. Sans aller jusqu'à y inclure comme caractéristique le retour de l'ésotérisme (illustré par la prolifération des sectes initiatiques : théosophistes, martinistes, Rose-Croix), cette tendance s'incarne essentiellement dans le mouvement dit symboliste, qui se réclame plus ou moins ouvertement de Baudelaire, culmine avec Rimbaud et se dilue peu à peu dans ceux que l'on a pu appeler les Décadents.

---

Au théâtre, ces deux tendances sont, dans l'ensemble, assez bien représentées par l'ancien employé du gaz autodidacte devenu acteur, André Antoine (et son Théâtre libre), et l'homme de culture, qui très vite quitte celui-ci pour jouer Maeterlinck au Théâtre d'Art avant de fonder le Théâtre de l'Œuvre, Lugné-Poë. Que voyaient donc dans Ibsen, ces deux animateurs « ennemis » ? En quoi leur paraissait-il servir leurs conceptions opposées de l'œuvre et de la représentation théâtrale ?

Antoine, on le sait, estimait indispensable « de créer avec soin, et sans aucune préoccupation des événements qui devaient s'y dérouler, le décor, le milieu — car c'est le milieu qui détermine les mouvements des personnages et non les mouvements des personnages qui déterminent le milieu ». L'interprétation devait être naturelle, c'est-à-dire aussi peu théâtrale que possible. En particulier, la scène étant, pour lui, fermée aussi par le « quatrième mur » qui la sépare du public, les comédiens pouvaient lui tourner le dos... Quant aux textes joués, qu'Antoine veut aussi très divers, ils seront nécessairement des images intégrales de la vie.

D'Ibsen, dont il jouera *Les revenants* (1890) ou *Le canard sauvage* (1891), il ne retiendra donc, bien

évidemment, dans cette perspective, que les contours solides et nets de ses pièces et le sens profond de la réalité qu'elles expriment : critique violente de la société et de ses préjugés et exaltation de l'individu. Ainsi la faveur d'Ibsen n'est pas sans trouver quelque écho dans les milieux anarchistes ou anarchisants, prompts à voir chez lui une rébellion contre les idées reçues.

Pour Lugné-Poë, le théâtre, c'est autre chose. Un texte de 1904 définit ainsi l'esprit de son entreprise : « *M. Lugné-Poë, aidé de MM. Maeterlinck, Camille Mauclair et Edouard Vuillard, conçoit le projet de fonder une société esthétique et dramatique ayant pour tâche... de faire un théâtre qui éveille les plus hautes idées de l'individu... en attendant la fortune qui lui permettra l'inauguration d'un Théâtre de Fantaisie et de Rêve.* » Le jeu des comédiens, aussi bien que les décors, sont stylisés. De tous les grands dramaturges étrangers que Lugné-Poë s'était proposé de jouer, Ibsen fut le privilégié avec *Rosmersholm*, *La dame de la mer*, *Un ennemi du peuple*, *Solness le constructeur*, *Brand*, *Jean-Gabriel Borkman*, *Les soutiens de la société*. Il s'agit donc essentiellement, pour le metteur en scène du Théâtre de l'Œuvre, de tirer Ibsen vers le symbolisme et le grand débat d'idées, ce qui, il faut le reconnaître, n'était pas une trahison complète.

On peut en effet aisément voir, par exemple, dans *Le canard sauvage*, les tourments de l'homme finalement résolu à demeurer au milieu des erreurs et des hypocrisies, dans *Rosmersholm*, la puissance de l'hérédité et du milieu, dans *Maison de poupée*, la prise de conscience d'un individualisme exclusif. Partout, chez Ibsen, le symbole se présente, un peu comme l'étranger de *La dame de la mer*, attirant et inaccessible. Pourtant Lugné-Poë comprit assez vite que tout Ibsen ne se pliait pas à sa mise en scène et dut reconnaître

« la contradiction évidente entre le théâtre d'Ibsen et les théories symbolistes ».

---

Il n'empêche. La fortune exceptionnelle d'Ibsen, aussi bien en France que partout dans le monde, et qui ne s'est pratiquement jamais démentie, vient sans doute de ces diverses interprétations que l'on peut faire de ses drames. On le voit assez, par exemple, dans celui que l'on considère souvent comme son chef-d'œuvre, *Peer Gynt*. Qui est donc, en effet, ce héros surgi d'un vieux conte norvégien ? Un fanfaron qui, comme ses compagnons trolls, veut échapper à la condition d'homme, désespère la jeune femme qui l'aimera toute sa vie, mais reconforte sa mère mourante en la faisant chevaucher jusqu'aux portes du Paradis ? Un marchand d'esclaves enrichi puis ruiné, un empereur de fous dans un asile d'aliénés égyptien ? Un révolté qui refuse d'être le bouton raté qu'il faut refondre dans le grand chaudron, qui revendique au contraire sa perfection et en trouve la preuve dans l'amour de Solveig ? Les symboles ici se bousculent, se chevauchent, les morales se contredisent, à l'image, sans doute, des pulsions qui déchiraient Ibsen lui-même.

Il est tentant, en effet, de retrouver l'homme dans son dernier héros, le sculpteur Arnold Rubeck, de *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*. Il a renoncé à la vie pour faire œuvre d'art, il est célèbre, riche, honoré, mais il est « mort ». Pourtant, quand il retrouve la femme qui fut son modèle et qui lui a tout donné pour qu'il puisse créer, il comprend que la vie, que l'amour étaient possibles, dans l'espoir insensé d'une résurrection impossible.

La clé d'Ibsen est-elle dans ce divorce entre l'art et la vie, entre la création idéale et la réalité quotidienne ? Cela expliquerait peut-être qu'année après année tant de

comédiens et de metteurs en scène se tournent vers lui. Pour chercher quoi ? Des « tranches de vie » ? De grands rôles où s'incarnent, au-delà même de l'humain, les plus grandes passions ou les hautes idées ? Des combats contre les préjugés et les petites gens (celles du temps d'Ibsen, dont il semble avoir tant souffert) ? Des débats idéologiques ? Car il y a sans doute tout cela chez lui.

---

Et pourtant, il faut bien se rendre à la réalité, comme son théâtre paraît vieillot aujourd'hui ! Cela ne veut pas dire qu'il a perdu tout pouvoir sur le public — *La dame aux camélias* remplit aussi les salles —, et non sans quelques raisons. Il est bien construit, à l'ancienne, avec un début, un milieu et une fin, des personnages assez complexes pour donner l'impression d'être vrais, une exaspération progressive des passions qui font monter lentement vers le dénouement tragique, un regard sans complaisance sur le monde... Mais toutes ces solidités formelles cachent mal les rides de l'œuvre.

Celles-ci apparaissent sans ambiguïté quand l'interprétation se laisse aller à tirer l'œuvre vers le mélodrame, comme ce fut le cas de *La dame de la mer* (l'an dernier au Nouveau Carré). Une pourtant intelligente et sensible comédienne comme Silvia Monfort s'est laissé prendre au piège de ce réalisme faussement tragique. Et Jean Desailly aussi, cette année, dans *Un ennemi du peuple* (au Théâtre Edouard VII) en cherchant à rendre crédible, et moderne, ce drame politique. Dans les deux cas, on sent bien que tous les trucs les plus artificiels étaient déjà chez Ibsen et qu'il ne reculait devant aucun moyen pour attendrir ou indigner ; qu'il était prêt à imposer, sous le nom de création artistique, la plus lourde des mécaniques à créer le succès, ou le scandale (qui est aussi une forme de succès).

Oui, bien sûr, le combat du bon docteur Tomas Stockmann qui dénonce la pollution dangereuse de l'établissement de bains, orgueil et prospérité de la localité dont son frère est le maire, contre ce frère et tous les notables qui refusent de le croire et ainsi de ruiner la ville (et surtout de se ruiner eux-mêmes), bien sûr, ce combat est sympathique et en principe émouvant. Malheur à l'homme seul quand il a raison, mais gloire à lui parce que « l'homme le plus fort du monde entier, c'est celui qui est le plus seul ». Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce autre chose qu'une formule qui sonne d'autant plus fort qu'elle est plus creuse ? N'est-ce pas un peu simpliste que de vouer le véritable « ami du peuple » à être persécuté comme son « ennemi » ?

---

On pourrait trouver aussi bien des failles dans *Solness le constructeur* que le Biothéâtre vient de reprendre, dans une mise en scène de Pierre Sala (1). Retrouvant, jeune fille, celle à qui, par jeu, quand elle était enfant, il a promis de faire d'elle sa princesse et de lui donner un royaume, ce constructeur au faite de la gloire, mais rongé par le remords d'avoir laissé (et même désiré) brûler la maison natale de sa femme, va, pour se purifier, pour se justifier, tenter de réaliser le rêve de sa « princesse ». Pour elle, il monte au sommet de la tour qu'il vient d'achever et, pris de vertige, s'écrase sur le sol. « Mais, dit la jeune fille, il est arrivé au sommet. J'ai entendu des sons de harpes dans l'air. » Ici encore, le manichéisme simpliste apparaît vite sous l'apparence de psychologie, et l'émotion du spectateur est sollicitée par de grosses ficelles.

Mais Pierre Sala ne s'est pas laissé « ficeler ». Il a su créer, par des éclairages, un décor, une interprétation, des mouvements d'acteurs « irréels », un monde plus

vrai, plus envoûtant que la réalité décrite ou vécue. Cette distance prise avec l'œuvre — comme l'avait fait aussi l'an dernier, dans *Maison de poupée*, la jeune compagnie belge, l'Ensemble Théâtre mobile (*l'éducation* de 21-4-77) — lui redonne une dimension qui la fait survivre. On ne nous demande pas de « croire », ni même peut-être de nous identifier avec des situations et des personnages plus ou moins



Martine Drai et Gabriel Gascon dans « Solness le constructeur »

quotidiens. On nous propose une construction d'autant plus cohérente qu'elle est volontaire. On nous introduit sciemment dans une convention et, disons le mot, dans un jeu dont on nous force à accepter les règles à force de dépouillement et de poésie.

Et c'est, peut-être, le seul moyen d'être fidèle à Ibsen, s'il fut vraiment cet homme des mondes rêvés, cet idéaliste forcené en rupture de quotidien. C'est retrouver, même en l'accentuant, ce qu'il avait de moins périssable.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Version française de Gilbert Sigaux. Biothéâtre Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2<sup>e</sup>.

## CINEMA

### de l'utilisation du montage

Le hasard — c'est-à-dire, ici, la chance — nous permet de savourer en ce moment deux raccourcis étonnants de l'histoire de deux grands pays : les Etats-Unis et la Chine. Comme il est difficile d'imaginer contraste plus total que celui qui oppose *Il était une fois l'Amérique* et *Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires*, le plaisir de la coïncidence n'en est que plus vif.

Dans les deux cas, il s'agit de films de montage ; mais c'est le seul point commun. Réalisé sous les auspices de l'American Film Institute, *Il était une fois l'Amérique* rassemble des extraits de quatre-vingt-trois films de fiction, signés des noms les plus illustres (Griffith, Ford, Capra, Chaplin, Kubrick, Welles...) interprétés par des vedettes tout aussi célèbres (Fairbanks, Keaton, Wayne, Brando, Judy Garland, Joan Harlow, Elisabeth Taylor...), et abordant les genres les plus divers (comédies et films de guerre, westerns et films de science-fiction, comédies musicales et films de gangsters). On saute de *Naissance d'une nation* aux *Temps modernes*, des *Raisins de la colère* à *2001, l'odyssée de l'espace*, du *Père de la mariée* à *West Side Story*. C'est dire que ce film est d'abord un régal pour tous les amateurs de cinéma qui seront comblés par ce voyage à travers soixante ans de cinéma américain.

Mais l'ambition d'*Il était une fois...* va plus loin. Groupant ces extraits en cinq grandes séquences (la terre - les villes - les familles - les guerres - l'âme), le maître d'œuvre du film, George Stevens Jr, a voulu nous montrer l'histoire des Etats-Unis (y compris celle de ses croyances et de ses mythes) à travers l'image que ses meilleurs cinéastes en ont donnée. L'immigration, la conquête de la terre et du sol — et le mythe de la frontière, du « go West » ; la construction de villes énormes, de gratte-ciel gigantesques (avec le travail à la chaîne, le banditisme urbain et les ghettos raciaux) — et le mythe de la cité où

tout est offert, tout est possible ; bref ce double témoignage du réel et du rêvé qui fait du cinéma américain un reflet si fidèle du peuple où il est né, et notamment des illusions qu'il entretient sur son propre compte et sur sa « bonne conscience ».

Qu'*Il était une fois l'Amérique*, réalisé à l'occasion du bi-centenaire des Etats-Unis, atteste souvent d'une certaine complaisance naïve dans l'auto-satisfaction, cela ne fait que rendre plus exacte l'image composite mais homogène qu'il a rassemblée.

Avec *Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires* le contenu et le ton changent radicalement. Le montage, ici, réunit presque uniquement des séquences d'actualités cinématographiques ou télévisées concernant la Chine depuis trente ans. Mais l'auteur, René Viénet (à qui l'on doit le Centre de recherches asiatiques et la collection « La bibliothèque asiatique ») ne se contente pas de juger de l'extérieur cette histoire pleine de bruit et de fureur ; il met son indiscutable compétence au service d'une féroce démolition des mythes de Mao le Grand Timonier, de la Révolution culturelle, etc. L'humour corrosif commence avec le générique : *Il était une fois...* annonçait Clark Gable, les Marx Brothers ou Laurel et Hardy ; celui-ci nous promet Mao, Lin Piao, Tchong-Kai-Tchek, Chou-en-Laï, Nixon, Pompidou et vingt autres vedettes internationales dans leurs propres rôles.

Quant à l'avalanche de documents — souvent passionnants — qui nous sont présentés, ironiquement truffés de courtes séquences de films « martiaux » de Hong-Kong, ou de films de publicité qui invitent à des analogies caustiques, le commentaire de René Viénet achève de leur donner la signification qu'il souhaite : l'histoire de la Chine « moderne », de la Chine de Mao, n'est qu'une série d'intrigues de palais, de luttes féroces pour le pouvoir ; les masses populaires sont des instruments que l'on manipule cyniquement, à l'abri de slogans que répètent inlassablement défilés, journaux muraux, « responsables » dûment catéchisés et opéras « révolutionnaires ».

On est ici dans le pamphlet au vitriol : des dirigeants chinois, avant et après Mao, aux chefs d'Etat étrangers, en passant par les chroniqueurs du *Monde* et les maïstes,

tout le monde reçoit son paquet — et avec quelle verve ! Imaginez un chapitre d'histoire contemporaine écrit dans le style de *Hara Kiri* ; je ne parle que du style, car pour le fond, si René Viénet est méchant, il n'est sûrement pas bête. En tout cas, son film — qui, assurément, n'a pas plu et ne plaira pas à tout le monde — unit les mérites d'une drôlerie vigoureuse (parfois un peu insistante dans la hargne), d'une information copieuse (que d'archives visuelles dépouillées et triées !) et d'un irrespect salutaire.

E. F.

## THEATRE

### un nouveau "Mariage"

Le mariage de Figaro de Beaumarchais  
Centre culturel de Chelles  
jusqu'au 22 novembre

Cette représentation ne prétend pas apporter une lecture nouvelle du *Mariage de Figaro*, mais elle rend compte avec vivacité, un peu trop d'agitation parfois, et quelques bonheurs, du mouvement général de la comédie. Cependant, si Arlette Tephany a voulu que sa mise en scène déclenche « la folle journée » tout en ayant le souci non moins légitime de ne pas négliger la portée de la pièce — en confiant Figaro à un comédien (Pierre Santini) capable d'ajuster son jeu aux divers tons du rôle, en rétablissant à fort juste titre les invectives de Marceline dès la création et trop souvent depuis coupées à l'acte III —, elle n'est pas toujours parvenue à rendre scéniquement sensible cette double intention.

C'était également une idée séduisante, et intéressante, que de vouloir donner le pas sur les complicités amoureuses aux relations fortement établies entre le Comte et Figaro, entre Suzanne et la Comtesse. Mais sa distribution ne lui a pas permis de la mener à bien : Pierre Meyrand est un Almaviva plus bourgeois que grand seigneur, et l'allure intelligente, la finesse souple de Sylvie Genty (Suzanne) ne trouvent guère de réponse chez

l'interprète de la Comtesse. Laquelle, d'autre part, ne rend à aucun moment perceptible l'attention tendre que porte la jeune femme délaissée à l'émoi adolescent de Chérubin devant elle.

Un mot encore : André Chamoux, qui a composé pour ce spectacle d'agréables pastiches de la musique du XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait pu trouver un thème d'époque moins rebattu pour signifier, au finale, que *Le mariage de Figaro* ne précède que de cinq ans les événements de 1789.

### un "Lear" italien

Le roi Lear de Shakespeare  
par le Piccolo Teatro di Milano

Le rideau se lève sur un espace déjà nu, fermé par un cyclo gris sombre, qui va permettre à une scénographie très simple de signifier sans surcharge, mais avec quelque abstraction, le lieu des différentes scènes. Giorgio Strehler y propose de belles images où s'inscrivent des personnages vêtus de cuirs noirs ou de grands manteaux bruns dont la matière, à mesure qu'avance l'action, glisse de la richesse royale à la misère du dénuement. Mais la maîtrise du metteur en scène, qui se manifeste à plaisir dans les scènes de tempête, ne va pas sans quelque monotonie dans les déplacements et l'usage des projecteurs de poursuite.

Si, comme pour *La Cerisaie* l'an dernier, on accepte par principe l'italianité du jeu (car comment expliquer autrement que le Fou, tel qu'il est — admirablement — joué par Ottavia Piccolo, paraisse échappé de la commedia dell'arte ?), on assiste à de remarquables créations d'acteurs, qu'il s'agisse d'assimiler, par les statures, les silhouettes et les comportements, les destinées de Lear (Tino Carrara) et de Gloucester (Renato de Carmine), ou de donner de la démence affectée d'Edgar (Antonio Fattorini) une traduction corporelle hallucinante. Là, et aussi dans les attitudes qui révèlent le substrat sexuel des actes de violence, Giorgio Strehler semble bien s'éloigner de Brecht et avoir cherché davantage, pour cette tragédie de la démesure, son inspiration du côté d'Artaud.

Pourtant, devant ce déferlement d'habiletés et au terme de quatre bonnes heures de spectacle, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur ce qu'y est devenu le sens même de la tragédie. Nous avons une belle représentation ; il n'est pas sûr qu'elle nous propose véritablement une interprétation, d'une œuvre si complexe il est vrai qu'elle a longtemps déconcerté ses commentateurs.

R. L.

## B. D.

### la Gaule en deuil

Bien peu de temps après Alexis (voir notre numéro du 29 septembre), la B.D., puisqu'on l'appelle désormais par son sigle devenu familier, vient de perdre l'un de ses créateurs les plus connus : René Goscinny terrassé d'une crise cardiaque à Lutèce, le lundi 5 novembre.

On ne peut guère ignorer que B.D. signifie bande dessinée. Par contre, il est peut-être possible de ne pas savoir qui était le scénariste du *Petit Nicolas*, régal pour les enfants, sujet de méditation pour les adultes. Ce *Petit Nicolas* vient cependant d'être publié en édition de poche chez Gallimard, collection « Folio ». Pour certains, il se peut que le nom de Lucky Lucke n'ait aucune résonance. D'autres prétendront ne pas connaître Iznogoud, mais personne, non personne, n'ignore Astérix et Obélix, valeureux Gaulois résistant aux légions romaines.

Astérix a paru en 1959 dans le journal *Pilote*. La réussite fut immédiate. Dès lors, le tandem Goscinny-Uderzo publia aux éditions Dargaud les albums dans lesquels les aventures de ce petit Gaulois intrépide symbolisaient à nos yeux notre caractère de fronde, de débrouillardise et d'individualisme. Pour la France seulement, chaque album a atteint un tirage de 1 500 000 exemplaires. Mieux, transposé récemment Outre-Atlantique, Astérix est aujourd'hui publié par 110 journaux américains et touche plus de 150 millions de lecteurs.

Ce qui réconcilia les adultes avec la B.D., grâce à Goscinny, c'était les gags, les personnages à clé, la parodie et





aussi l'humour... Car en dépit du succès fantastique que ses œuvres ont connu, Goscinny était toujours demeuré simple. Et s'il avait monté son propre studio de cinéma, c'était essentiellement parce qu'il était dans la vie comme Astérix, c'est-à-dire un peu opposé aux ordres et aux commandements qui viennent de loin et de haut, sans qu'on puisse en comprendre les raisons.

Il aimait particulièrement les frères Dalton et aussi le chien Rantanplan. Le chien Rantanplan est gentil mais comme il est bête ! Les quatre Dalton sont des bandits, des têtes mises à prix : aussi Goscinny ne pouvait-il pas laisser triompher ces personnages ; alors il les avait créés tout à fait stupides. Dans leurs aventures, les Dalton se font toujours prendre, il faut bien que force reste à la loi.

On s'incline devant celles des hommes et devant celle de la nature. René Goscinny a été vaincu par cette dernière. Dans l'histoire de la bande dessinée c'est la fin du plus grand épisode...

P. F.

---

## MUSIQUE

---

### vers le XXI<sup>e</sup> siècle

La deuxième partie du vaste programme de l'IRCAM, « Passage du XX<sup>e</sup> siècle », s'est ouverte par un spectacle audiovisuel, conçu et réalisé par Luciano Berio, *La voix des voies*. Sur vingt-cinq écrans et pendant trois quarts d'heure, cette grande parade racontait l'aventure, durant ces vingt-cinq dernières années, de la musique électronique. Chacun des acteurs principaux apparaissait sur un écran et livrait un flash de son message, Pousseur, Boulez, Cage, Globokar, Schaeffer, et leurs cadets Decoust et Risset, entre autres. Ce n'était jamais un cours, jamais un exposé, mais une sorte d'allegro galo-

pant, une naissance multiple et sans cesse renouvelée. Cependant, de l'accumulation des témoignages et de la convergence des thèmes, se sont affirmées peu à peu certaines « voies » maîtresses.

Au-delà des instruments de musique traditionnelle, il fallait réaliser, constant, cet accord nécessaire entre le musicien et le technicien. Tous les deux dans un même bateau, ici le sous-marin de Beaubourg qui va bientôt, pour nous, prendre le large avec, pour cap, le XXI<sup>e</sup> siècle.

Les derniers jours de ce « Passage du XX<sup>e</sup> siècle » vont être particulièrement illustrés par de grands concerts. Le 27 novembre, à 18 heures et à 20 h 30, au Théâtre national de l'Opéra sera donné *Inori*, une adoration pour deux solistes et orchestre de Karlheinz Stockhausen. A la salle Pleyel, Pierre Boulez dirigera la BBC, le 30 novembre à 20 h 30, avec quatre œuvres clés de notre temps, Debussy (*Jeux*), Ives, Berg et Schönberg et, le 1<sup>er</sup> décembre à 20 h 30, trois œuvres essentielles de Ligeti, Boulez et Nono.

La plupart des principaux concerts, confiés à l'Ensemble intercontemporain, ont été ou seront diffusés par France-Musique, avec laquelle, cependant, Pierre Boulez est actuellement en difficulté après le refus de la Direction de la radio de diffuser deux des derniers concerts donnés à l'Opéra les 10 et 11 octobre. Est-il nécessaire de dire l'importance de ces manifestations, qui impose que tous les moyens soient accordés à l'IRCAM pour faire partager au plus grand nombre les découvertes qu'il ne destine pas seulement aux Parisiens ?

G. R.

---

## TELEVISION

---

### entre autres...

*Samedi 19 novembre*

20 h 30, TF1 - Décidément quelque chose a changé dans le royaume de Maritie et Gilbert Carpentier. Après Claude Nougaro, voici un « Numéro un » consacré à Georges Brassens. 20 h 30, FR3 - C'est Edmond Maire qui est l'auteur de ce nouveau « Sa-

medi de l'histoire » intitulé *Un été albigeois ou la grève des ouvriers de Carmaux*. Cette grève, l'une des plus dures du mouvement ouvrier, a duré quatre mois. Elle a donné l'occasion à Jaurès, alors député socialiste, de prendre son essor politique, et s'est terminée par une victoire, puisque les grévistes ont fini par créer une coopérative ouvrière qui existe encore aujourd'hui.

*lundi 21 novembre*

21 h 55, Antenne 2 - « Personnages de la vie » : cette deuxième émission d'une nouvelle série due à Claude Jean Philippe et Monique Lefèvre est consacrée au peintre Marek Halter. Né à Varsovie peu avant la guerre il connaît, à cinq ans, le ghetto, la peur, le froid, la faim, la mort. Après une fuite éperdue en URSS, sa famille revient en Pologne après la guerre pour ne trouver que les ruines calcinées de ses souvenirs et un antisémitisme toujours latent. C'est ensuite Paris où il devient vite un peintre célèbre. Mais il fuit les mondanités pour se consacrer entièrement à la paix au Moyen Orient. Son livre, *Le fou et les rois*, où il raconte son action, ses espoirs et ses désespoirs, a obtenu l'an dernier le prix Aujourd'hui.

*mercredi 23 novembre*

22 h 10, TF1 - « Des idées et des hommes » : père de l'existentialisme et inspirateur de la plupart des philosophies contemporaines, Soren Kierkegaard est mal connu des Français. Anticonformiste par excellence, iconoclaste, ironiste permanent, spectateur critique de son temps, il ne ménage ni ses têtes de Turc (Hegel, Fichte, Schelling) ni ses bêtes noires (les pasteurs de l'Eglise officielle qu'il accuse de déformer la foi et de vivre dans l'hypocrisie).

*jeudi 24 novembre*

20 h 30, Antenne 2 - « Le grand échiquier » : Yvonne Menuhin avait annoncé, lors d'un précédent « Grand échiquier » il y a presque trois ans, qu'il se retirait pendant un an de la scène pour se reposer, voir sa famille, réfléchir. Il promettait aussi à Jacques Chancel de faire sa rentrée avec lui. Voilà qui est fait au cours d'une soirée entièrement dédiée à la musique.

C. M.

# l'école

---



---

## de l'environnement

La ville de Tbilissi, en URSS, vient d'accueillir, du 14 au 26 octobre, la première Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement, organisée conjointement par l'Unesco

et le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE).

Les soixante-quatre pays représentés dans la capitale de la Géorgie sont tombés d'accord pour faire de l'environnement une véritable composante de l'enseignement et lui réserver une authentique intégration dans l'éducation.

Voici les principales conclusions et recommandations adoptées par la Conférence.

« RIEN n'est perdu, et rien n'est inéluctable, si la prise de conscience sert de point de départ à la recherche et à la mise en œuvre de solutions, dont la science et la technique fourniront les éléments, à condition cependant d'être guidées par le sens de l'équité et de la solidarité », a notamment déclaré Amadou-Mathar M'Bow, directeur général de l'Unesco, dans son discours de clôture de la Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement qui s'est déroulée du 14 au 26 octobre dernier à Tbilissi en URSS. Ce « rien n'est perdu », à l'adresse des deux cent soixante-cinq délégués représentant soixante-quatre pays, mettait bien l'accent sur l'aspect positif de cette conférence, organisée conjointement par l'Unesco et le PNUE (Programme des Nations-Unies pour l'environnement) et qui faisait suite à celle de Stockholm, tenue en 1972, sur le thème de l'environnement de l'homme.

L'événement important est sans aucun doute l'idée acceptée par tous d'une intégration des problèmes d'environnement dans l'éducation, non pas comme une matière ou une discipline nouvelle, mais comme une composante de toutes les disciplines, de tout l'enseignement et ce, pas seulement durant la scolarité des individus.

Le but essentiel de la Conférence de Tbilissi était de définir un consensus en ce qui concerne les stratégies à mettre en œuvre. Car, comme cela a été exprimé, si l'on s'accorde généralement à reconnaître la gravité de la situation pour l'humanité tout entière et l'urgence des actions à entreprendre, il reste que la grande masse des intéressés n'a pas encore une perception claire ou rationnelle des questions en jeu. Et le rapport général de préciser même : « Une résistance est souvent opposée aux initiatives visant à remédier à la situation présente, parfois même par les groupes les plus directement touchés. »

Les préoccupations d'environnement sont considérées comme un phénomène récent de nos sociétés, bien que des inquiétudes aient toujours été formulées ici ou là. De nou-

veaux problèmes ont surgi sous la poussée des progrès extrêmement rapides de la science et sous celle des transformations sociales et technologiques. Nombre d'activités humaines ont des conséquences préjudiciables, parfois irréversibles, et divers problèmes selon les pays peuvent affecter l'humanité tout entière. Les échanges commerciaux et les investissements internationaux sont également des propagateurs importants des problèmes d'environnement.

L'analyse approfondie de ces problèmes, souhaitée par la Conférence, est donc primordiale car le constat a été fait que, trop souvent, ils ont été traités un par un, alors que cette analyse doit être envisagée dans une perspective holistique permettant d'appréhender les relations qui les unissent. L'environnement, aujourd'hui, doit être perçu non seulement en tant qu'environnement physique mais aussi en tant qu'environnement social et culturel. En partant du principe que l'homme ne doit pas seulement améliorer son existence mais aussi assurer le bien-être des générations futures et faire des ressources terrestres un usage tel qu'il puisse transmettre à ceux qui naîtront après lui un patrimoine non seulement intact mais enrichi, ce sont évidemment les modèles de croissance et de développement qui sont également à reconsidérer.

Le document général de la Conférence est extrêmement clair sur ce point : « Simultanément, le développement apparaît comme une nécessité pressante. La pauvreté est elle-même une forme de dégradation de l'environnement. Dans cette perspective, il n'est plus possible de mettre en balance la préservation de l'environnement et la nécessité du développement. Dans un grand nombre des pays les moins favorisés et en particulier si l'on considère les groupes les plus désavantagés qui sont la grande majorité, le développement est un préalable à la préservation de l'environnement, notamment parce qu'il faut tâcher de satisfaire les besoins des populations les plus démunies. Dans ces conditions, les

stratégies pour la préservation et l'amélioration de l'environnement coïncident, en fait, dans une large mesure, avec les efforts de développement. »

Il s'agit désormais de distinguer entre l'essentiel et le superflu et de mettre en jeu, pour l'analyse de cette véritable crise de civilisation, toutes les disciplines des sciences exactes et naturelles, sociales et humaines.

## le rôle capital de l'éducation

C'est, par conséquent, par l'intégration de l'éducation relative à l'environnement à tous les niveaux du système éducatif dans son ensemble qu'il sera possible au grand public et aux groupes professionnels d'acquérir les connaissances, la compréhension, les aptitudes et le sens des valeurs, afin de pouvoir participer à la recherche des solutions. Cela signifie aussi que l'enseignement non scolaire et les moyens de grande information doivent jouer un rôle considérable. « Le but ultime de l'éducation relative à l'environnement est de permettre aux individus de percevoir le caractère complexe de l'environnement et le fait que les nations doivent adapter leurs activités et s'employer à se développer par des moyens en harmonie avec l'environnement. Cette éducation ajoute ainsi une dimension nouvelle aux efforts faits dans le monde entier en vue d'améliorer les conditions de vie. Elle doit en outre faciliter une prise de conscience de l'interdépendance économique, politique et écologique du monde moderne, de façon à stimuler le sens de la responsabilité et de la solidarité entre nations. Cela est indispensable pour que les problèmes environnementaux graves qui se posent sur le plan mondial, par exemple, ceux qui ont trait aux océans ou à la contamination de l'atmosphère, puissent être résolus. »

La Conférence n'a toutefois pas négligé les efforts accomplis jusque-là. Les rapports nationaux et les

enquêtes des experts qui ont servi à la préparation de cette conférence ont permis de dresser un certain bilan des actions qui sont menées dans les cinq régions du monde. Ces actions ne sont pas négligeables, il s'en faut, mais elles sont la plupart du temps menées en ordre dispersé et leur inventaire a permis de mettre en évidence les lacunes et les insuffisances qui demeurent.

On a pu constater, par exemple, que l'éducation relative à l'environnement était généralement moins bonne dans l'enseignement secondaire que dans ceux de l'élémentaire et de l'universitaire. Ainsi, dans la plupart des régions, on donne la priorité à l'environnement naturel aux niveaux préscolaire et primaire, et l'on a remarqué parfois des programmes portant même sur l'environnement social. Au niveau secondaire, la tendance est de l'incorporer dans les disciplines traditionnelles, telles que biologie ou géographie. La priorité y est donnée à la conservation, à la préservation et à la protection des ressources naturelles, sans beaucoup insister sur les aspects sociaux et culturels de l'environnement. Mais il y a des efforts, un peu partout, pour inclure ces aspects dans les sciences sociales. En ce qui concerne le niveau universitaire, si les actions sont plus notoires, le document préparatoire souligne toutefois : « *Au niveau universitaire, l'enseignement relatif à l'environnement semble prolonger l'approche cloisonnée constatée au niveau secondaire ; en effet, on traite les thèmes relatifs à l'environnement dans des départements universitaires séparés et spécialisés, tels que ceux de biologie, d'écologie, de géographie, de génie civil ou de médecine, et l'on y sépare les aspects concernant l'environnement naturel de ceux qui ont trait à l'environnement social.* »

Cet aspect de cloisonnement semble avoir été une des grandes préoccupations de la Conférence et l'on a déploré l'absence assez généralisée du caractère interdisciplinaire, ce qui, de surcroît, ne favorise guère le contact et la recherche de solutions

## quelques impératifs de l'éducation pour l'environnement

■ Considérer l'environnement dans sa totalité — sous ses aspects naturels et créés par l'homme, technologiques et sociaux (économiques, politiques, technologiques, historico-culturels, moraux, esthétiques).

■ Être un processus continu ; elle devrait débiter au niveau préscolaire et se poursuivre au niveau scolaire, ainsi que sur le plan non scolaire.

■ Adopter une approche interdisciplinaire faisant appel aux ressources de chaque discipline de façon à placer les problèmes de l'environnement dans une perspective globale et équilibrée.

■ Examiner les principales questions d'environnement dans une optique locale, nationale, régionale et internationale, afin que les élèves aient une idée des conditions environnementales existant dans d'autres régions géographiques.

■ Faire participer les élèves à l'organisation de leurs expériences d'apprentissage et leur donner l'occasion de prendre des décisions et d'en accepter les conséquences.

■ Aider les élèves à déceler les symptômes et les causes réelles des problèmes d'environnement.

■ Utiliser les milieux éducatifs divers et une large gamme de méthodes pour communiquer et acquérir des connaissances sur l'environnement, en mettant dûment l'accent sur les activités pratiques et les expériences personnelles.

■ Dans les écoles primaires et secondaires, les élèves doivent acquérir une connaissance générale du milieu de travail et de ses problèmes.

## profession et environnement

■ La formation à tel ou tel métier ou profession doit comprendre une initiation au milieu de travail du métier ou de la profession en cause, y compris une information au sujet des normes médicales relatives au niveau tolérable de la pollution de l'environnement, du bruit, des vibrations, des radiations et autres facteurs agissant sur l'homme, ainsi qu'au sujet des moyens de faire respecter ces normes. La possibilité d'acquérir des connaissances plus complètes en la matière devrait aussi être assurée.

■ Les responsables de la prise des décisions, les consultants et les autres

avec la collectivité extérieure à l'école. Le constat a également été fait du peu d'efforts réalisés pour compléter la formation traditionnelle des enseignants, des animateurs et des administrateurs de l'éducation, en vue de former un personnel compétent pour cette éducation relative à l'environnement. On retrouve évidemment les mêmes reproches formulés à l'égard de la formation des enseignants, qui se limite la plupart du temps aux principes de conservation et de protection de la nature inculqués au niveau de la formation préalable et trop rarement à celui de la formation en cours d'emploi. Seules, les régions d'Amérique du Nord et d'Europe font un effort sur ce dernier point.

Au crédit des efforts entrepris, on a constaté ces dernières années une augmentation considérable du nombre « d'environnements éducatifs » : jardins zoologiques, musées, jardins réservés aux enfants, sentiers de randonnée dans la nature et, dans les villes, centres d'hébergement qui permettent d'étudier directement un écosystème particulier. Il apparaît également que, dans de nombreux pays, plutôt que de créer des environnements éducatifs spéciaux, on incite au travail sur le terrain, afin de permettre à ceux qui suivent un enseignement scolaire ou extrascolaire de rassembler des informations plus précises que celles données par les matériels éducatifs traditionnels.

Il faut encore noter qu'au début de 1977, le réseau de communications sur l'éducation relative à l'environnement de l'Unesco-PNUE a recensé environ trois mille organisations qui avaient des activités éducatives liées à l'environnement. Certes, celles-ci souffrent d'une absence de coordination qui cloisonne encore et disperse les efforts, et la Conférence de Tbilissi a réclamé aux gouvernements, avec insistance, une meilleure coopération et une circulation de l'information à tous les niveaux, régionaux, nationaux, internationaux, mondiaux.

En fait, les délégués ont été unanimes à voir la nécessité d'utiliser ce qui existe pour aller maintenant plus

avant et passer à une étape plus opérationnalisée. Comme plusieurs l'ont fait remarquer, « les échanges d'information et de connaissances partielles et parcellaires ne suffisent plus. Il s'agit désormais de mettre effectivement en œuvre le processus d'éducation relative à l'environnement. Dans cette entreprise, la coopération, à quelque niveau qu'elle se situe, est appelée à remplir une fonction de très grande importance en organisant et en facilitant les échanges d'informations et d'expériences entre pays ou groupes de pays ».

## à la recherche de stratégies

« Beaucoup reste à faire pour offrir aux maîtres en exercice un complément de formation. Enfin, et cela est encore plus important, on est encore loin du but pour ce qui est d'élaborer ou de perfectionner des stratégies globales visant à définir et à mettre en œuvre, en les articulant entre eux, les objectifs, les contenus, les méthodes et les modalités de l'éducation environnementale scolaire et non scolaire organisée aux différents niveaux pour diverses catégories de bénéficiaires », précise le rapport général. La Commission chargée d'étudier les stratégies au niveau national s'est donc efforcée de mettre au jour les grandes directions possibles, afin que la Conférence puisse les transmettre sous forme de recommandations aux gouvernements.

En faisant de l'éducation relative à l'environnement une partie intégrante du processus éducatif, axée sur les problèmes concrets et présentant un caractère interdisciplinaire, la Commission entendait bien qu'elle ne soit pas confinée dans les seuls établissements scolaires et puisqu'elle doit « contribuer au bien-être collectif et se préoccuper de la survie de l'espèce humaine », il est clair que son processus doit s'étendre sur toute la durée de la vie des individus. Cela signifie que, si son intégration doit se faire à l'école pour l'élève, il doit

personnes qui ont une influence importante sur le milieu de travail devraient recevoir une formation leur permettant de prendre conscience des problèmes du milieu de travail et de suggérer des solutions et les moyens de les appliquer. Ils devraient eux aussi avoir la possibilité de se spécialiser et de bénéficier d'un complément d'éducation.

- On devrait assurer une éducation aux personnes qui exercent déjà un métier, en leur donnant la possibilité d'acquérir au sujet du milieu de travail les connaissances utiles à leur profession.

- Les personnes chargées d'assurer un enseignement relatif aux problèmes du milieu de travail devraient recevoir une éducation qui leur permette de le faire.

## stratégies pour l'enseignement de l'environnement

### La conférence recommande aux Etats membres

- que les stratégies appliquées par les Etats membres en matière d'éducation relative à l'environnement prévoient l'élaboration de programmes fournissant des informations sur les activités actuelles ou prévues qui pourraient avoir des incidences majeures sur l'environnement. Ces programmes devraient souligner combien il importe d'associer l'ensemble du public et les organisations non gouvernementales à la prise des décisions correspondantes. Ils devraient exposer différentes solutions possibles aux problèmes considérés et viser à développer le sens des responsabilités chez les participants ;

- d'encourager les organisations nationales de consommateurs ainsi que les producteurs et les consommateurs en général à accorder plus d'attention aux habitudes de consommation préjudiciables à l'environnement et au gaspillage et à la nocivité des biens de consommation, notamment en attirant l'attention des consommateurs sur les mécanismes permettant d'agir sur la production de ces biens ;

- d'inciter les organes de communication de masse à prendre conscience du rôle éducatif qu'ils peuvent jouer dans la formation des habitudes de consommation, afin qu'ils évitent d'encourager les consommations préjudiciables à l'environnement ;

- de faire en sorte que les autorités de l'enseignement compétentes s'emploient à faire figurer ces questions dans les programmes d'éducation scolaire et non scolaire ;

- d'introduire les sciences de l'environnement et l'éducation environnementale dans les programmes de formation initiale

en être de même en milieu de travail, pour les travailleurs dans l'usine ou dans les champs, et en règle générale pour le consommateur dans son milieu. En ce qui concerne l'éducation formelle, pour remédier au manque de cadre adéquat de l'élève et au fait que l'approche par abstractions successives éloigne l'enseigné de l'objet d'étude, la Commission propose d'introduire dans chaque matière la ou les dimensions mésologiques indispensables, d'élaborer les programmes scolaires par des équipes appartenant aux diverses disciplines et d'étudier des programmes concrets, c'est-à-dire la réalité qui entoure élèves et maîtres.

C'est grâce à une interdisciplinarité croissante et à une coordination préalable des disciplines, définies par la Commission comme une idée-force, que l'on parviendra à mieux armer les élèves et à leur apprendre à participer aux décisions inspirées des solutions aux problèmes d'environnement. « L'éducation relative à l'environnement ne doit pas être une matière de plus à ajouter aux programmes scolaires existants mais doit s'incorporer aux programmes destinés à l'ensemble des enseignés, quel que soit leur âge. Or, il faut élaborer un nouveau schéma de travail en commun, impliquant la maison, la communauté et l'école, pour présenter aux jeunes les questions d'environnement. L'éducation relative à l'environnement devrait jouer le rôle d'un catalyseur ou de dénominateur commun dans le renouveau de l'enseignement contemporain. Il faut établir et maintenir des rapports clairs et fonctionnels entre les besoins, les buts, les objectifs, le programme proprement dit et les méthodes d'évaluation. » Voilà une affirmation d'importance qui, tout comme la formation d'un personnel qualifié qui a été considérée comme une activité prioritaire, devrait faire, de cette éducation relative à l'environnement, un des facteurs essentiels du renouveau des systèmes éducatifs.

Parmi les cadres larges définis par la Commission et repris à son compte par l'ensemble de la Conférence, quelques données de base méritent

particulièrement notre attention. Il va sans dire que, si cette éducation relative à l'environnement ne doit constituer qu'un seul et même processus organique et continu, chaque stade de ce processus correspond à une valeur éducative propre.

Dans le cycle primaire, il est par exemple recommandé de privilégier les programmes de visite, d'utiliser tout temps libre à des activités proches de l'environnement, de s'efforcer de développer le sens critique, la capacité de synthèse, et de favoriser le dépassement du plan culturel et scientifique pour prendre conscience des relations avec la communauté et se rapprocher des solutions. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la Commission a exprimé le souhait de passer à une application d'inspiration plus écologique, sociale, politique et économique des considérations touchant à l'environnement. Quant au niveau universitaire, il s'agirait d'introduire, à la base de toutes les formations spécialisées, une solide connaissance du fonctionnement des écosystèmes, de même qu'un aperçu sur les facteurs socio-économiques régissant les rapports entre l'homme et l'environnement, sans oublier, évidemment, une connaissance des caractéristiques, des limites et des possibilités apportées par la révolution scientifique et technique.

Pour ce qui est du niveau extra ou périscolaire, les stratégies sont fonction des situations, milieu rural, urbain, professionnel, contexte socio-culturel, et elles doivent s'appuyer sur les moyens de communication sociale, d'information de masse et sur les divers mouvements et associations. La Commission les a, en tout cas, considérées comme capitales, notamment par leur pouvoir de venir à bout bien souvent des difficultés d'ordre administratif ou bureaucratique existant dans le cadre de l'éducation formelle.

L'éducation relative à l'environnement en cours d'emploi, si elle ne fait pas l'objet d'actions aussi précises, s'est vu par contre attribuer des cibles professionnelles. Entre autres, celles des professions spéci-

des maîtres, de fournir au personnel des écoles normales l'assistance requise à cet effet et de faire en sorte que la formation ainsi donnée aux élèves maîtres soit en rapport avec la zone (urbaine ou rurale) où ils sont appelés à enseigner.

## les programmes

### La Conférence recommande

■ que les autorités compétentes entreprennent ou poursuivent et intensifient (selon les cas) des efforts visant à intégrer l'étude des questions environnementales aux différentes disciplines et matières scolaires ;

■ que les établissements d'enseignement et de formation aient la liberté d'action voulue pour pouvoir introduire des éléments appropriés d'éducation relative à l'environnement dans les programmes d'études existants et établir, dans ce domaine, de nouveaux programmes répondant aux exigences d'une optique et d'une méthodologie interdisciplinaires ;

■ que les autorités compétentes élaborent des critères permettant de déterminer quelles questions d'environnement il faut faire figurer dans les programmes d'études scolaires et universitaires, selon les besoins individuels et en tenant compte des facteurs locaux, sociaux, professionnels, etc. ;

■ de définir des principes de base pour l'élaboration de prototypes de manuels et de textes de lecture destinés à être employés à tous les niveaux dans l'enseignement scolaire et non scolaire.

■ Les maîtres et les élèves doivent être associés à l'élaboration et à l'adaptation du matériel pédagogique employé pour l'enseignement des questions d'environnement.

## l'information du public

■ La conférence recommande aux Etats membres d'envisager une campagne d'information visant à l'éducation générale du public qui porterait sur des problèmes d'environnement d'intérêt national et régional tels que la protection des eaux douces, et qui serait menée au cours des prochaines années par les différents pays membres, agissant de manière concertée autant qu'il est possible.

■ Elle recommande aux gouvernements de soutenir les activités d'éducation extrascolaire relative à l'environnement qui sont exécutées par des institutions et par des organisations de masse, y compris les organisations de jeunesse.

Extraits des recommandations de la 1<sup>re</sup> Conférence intergouvernementale sur l'éducation de l'environnement

fiques dont les actions et les décisions ont des incidences sur l'environnement et surtout en direction des « preneurs de décisions » chez qui il a été reconnu indispensable de développer une conscience de l'environnement et les compétences nécessaires. Cette définition de « décideurs » est d'ailleurs assez large puisqu'elle englobe les responsables de la planification du développement, les conducteurs, les ingénieurs, les administrateurs, les gestionnaires de l'industrie, les architectes, les urbanistes, ainsi que tous ceux formés aux professions sanitaires, juridiques et économiques. Et sont tout particulièrement visés les rôles des ingénieurs et des membres des professions voisines dans la transformation du milieu physique, notamment au cours des processus d'urbanisation et d'industrialisation. A tout cela s'ajoute aussi en priorité le recyclage continu des enseignants.

« Certes, il serait illusoire de croire que l'éducation peut résoudre tous les problèmes posés par le jeu complexe, et souvent imprévisible, des différents facteurs sociaux et techniques dans le flux rapide de leur évolution et dans leurs interactions multiples », a encore déclaré Amadou-Mathar M'Bow, mais il apparaît évident pour tous qu'il s'agit réellement aujourd'hui de l'éducation de l'homme pour l'homme. Il semble en tout cas que la prise de conscience est devenue universelle et que, si l'éducation doit jouer un rôle primordial dans cet éveil à l'environnement, celui-ci est à même de faire jouer un rôle non moins évident à l'éducation par les impulsions et les évolutions qu'il va la contraindre à prendre en compte.

Comme les conclusions de la déclaration finale de la Conférence de Tbilissi le laissent entendre, « l'éducation relative à l'environnement bien comprise doit être globale, s'étendre sur toute la durée de l'existence humaine et refléter les changements d'un univers en transformation rapide. [...] De par sa nature, [elle] peut contribuer puissamment à la rénovation du processus éducatif ».

Maurice Guillot

# échanges et recherches

## location (offres)

● Vacances d'hiver, Haut-Var, 17 km ski, mas neuf tt cft, 5 ch., gd séj., cheminée, barbecue, tv, 1 300 F/sem. tt compris, max. 8 pers. Ecr. Maurel, éc. Ranguin 2, 06150 Cannes. Tél. 47-13-65 ap. 18 h.

● 74-Morzine, appt calme, 6 pers., Noël, janv., fév. Tél. 242-22-11.

● 73-Stat. village, appt cft 4/5 pers., gar., Noël 2° sem., fév., Pâq. et hors sais. Ecr. Zapillon, éc., 73480 Lanslebourg.

● 73-Le Corbier, ski, ttes pér., studio 4 pers. Mathieu, CES, 18130 Dun. Tél. (36) 26-85-31.

● 88-Xonrupt-Longemer, chalet 4 ch., Noël, fév., B-C, Pâques C. été. G. Vasseur, Ec. g., 59740 Felleries. Tél. (20) 61-06-67.

● 63-Alt. 1 000 m, appt 5 pers. tt cft 30/12-4/1 350 F, fév., Pâq. 420/sem. Ecr. Astier, 63 La Garandie-Aydat. Tél. (73) 79-38-48.

● Gites ruraux, vac. Noël, fév., sports d'hiver 15 km des Rousses, cft, chauff., cent. Ecr. Jenoudet Pierre, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux. Tél. (84) 60-11-45.

● Nice, 2 p. grand confort 50 m<sup>2</sup>, + terrasse 30 m<sup>2</sup>, imm. neuf quartier Cessoles, vide ou meublé. Ecr. P.A. n° 420.

● 05-Merlette, alt. 1 850/2 650 m, appt F3 4/6 pers., sem. ou quinz., calme, pistes 300 m. Ecr. Roussel, 6, r. J.-Martin, 02000 Laon.

● 31-Rég. Luchon, alt. 700 m, ski, forêt, lac nat., année, F4 7/8 pers., gd séj. chem., terr. panor. except. Heuillet, 81140 Mt-Miral.

● Cevennes, hameau, maison ind. tt cft, jard., vac. Noël ski, fév. ski, Pâques pêche. Dumas, Principal, 30160 Bessèges.

● Tignes, studio sud 4 p. skis au pied, piscine, 28-12 au 4-1 1 050 F, fév. A 1150. Moreau, Ecole, 86270 Roche-Posay. Tél. 86-20-59.

● Région Grenoble, appt à la montagne, balcon plein sud, pied des pistes. Ecr. Rémy Daniel, 10, rue Edouard-Manet, 76120 Grand-Quevilly.

● 05-Orcières, ski, appts tt cft 3/5 pers., sem. fév., Pâques 750-850 F. Ecr. Blanc Henri, lot. Valbonne, r. Ch.-Aurouze, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.

● Maison individuelle, libre semaine ou mois, 2 ch., s. de séjour, cuisine, s. de b., garage, terrasse. Desbiolles Joël, la Gerbe, 74130 Bonneville. Tél. (50) 97-05-54.

● 05-Merlette, ski, F2-F4, 5-9 pers. Ecr. Berger, lycée, 17023 Périgny. Tél. (46) 34-75-87.

## avec le CLUB ANGLAIS

à NOËL, FEVRIER, PAQUES  
aux vacances et toute l'année  
Séjours d'études et séjours libres en  
**ANGLETERRE, ECOSSE, IRLANDE,**  
**Espagne, Allemagne, Autriche, Italie**  
(hôtels, pensions, familles, universités)  
pour adolescents et pour adultes  
**Programmes sportifs et**  
programmes touristiques tous horizons  
**TARIF SPECIAL JEUNES**

28, rue des Fossés St Bernard Paris 5°  
tél. : 033.01.72 lic. A 483

● Savoie, station de ski, plusieurs appartements meublés, tout confort, toutes périodes. P.A. n° 423.

● 88-Le Tholy, libres tte ann., tt cft, cour, pré, mblés 4/5 et 2/3 pers. Félix, 37, r. Ht-Etages, 88000 Epinal. Tél. 82-57-73.

● 05-Orcières-Merlette, meublés 3/4/5 pers., Noël, fév., Pâq. et sais. été. Px rais. Ecr. Mme André, 05170 Orcières. Tél. 55-70-07.

● 38-Alpe-d'Huez, studio 3/4 pers., Sud, tr. conf., vac scol. Noël, fév., Pâq. Tél. (76) 44-39-26. Guernett, 83, av. J.-d'Arc, Grenoble.

● 05-Ancelle, ds chalet, studio 3 pers., ski, Noël, fév. C, Pâques S. Ecr. Richard, 187, av. G.-Péri, 78360 Montesson.

## location (demandes)

● Urgent, insce ch. F2 préf. meublé pr j. f. étud. Paris, 1, 3, 4, 5, 6, 7°. Ecr. Legendre, le Broussil, rte Prémartine, 72000 Le Mans.

● Ch. 2 pièces vides, cuis., salle d'eau, Paris. Tél. (49) 22-05-31 après 18 h.

(Suite page 40.)

**EXCEPTIONNEL**

## Chez vous, dans votre classe, les toiles des plus grands Maîtres pour 40 F seulement.

Voici quatre exemples d'une série de 30 magnifiques reproductions de toiles de Maîtres que nous sommes fiers de vous présenter (réalisées en couleur, héliotoile, lavables, format 50 x 70 cm):



B. Buffet : Les Bateaux.



P. Picasso : La maternité.



J. Fragonard : La lecture.



L. Toffoli : La moisson.

Ces reproductions sont agréées par le Ministère de l'Éducation Nationale et recommandées comme moyen d'enseignement : J.O. du 24.06.76.

Nous vous proposons ces 4 reproductions pour 120 F seulement ou chacune d'entre elles pour 40 F.

Consultez dès maintenant notre collection 77/78 (catalogue couleur gratuit sur simple demande) et bénéficiez des conditions et prix spéciaux pour le corps enseignant.

Centre de diffusion artistique et pédagogique, B.P. 4  
61310 le Pin au Haras • France.

M. \_\_\_\_\_  
École \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_

Je désire recevoir les reproductions : 1, 2, 3, 4. Ci-joint chèque de F (40 F chaque - 120 F les quatre).  
 Je désire consulter gratuitement et sans engagement de ma part votre catalogue.  
 Je désire disposer des 30 reproductions de votre collection 77/78 en consultation absolument gratuite pendant 8 jours.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique. Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

**comité de parrainage**

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

**direction**

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

**rédaction**

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

**publicité - développement**

Odette Garon - François Silvain.

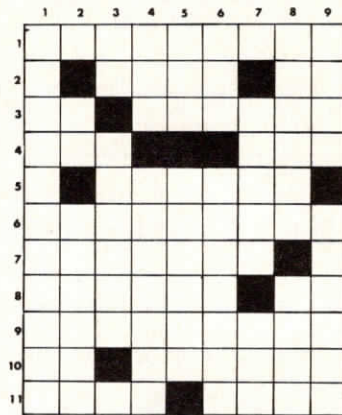
**conseil d'administration de l'association éditrice**

bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

par Pierre Dewever

**problème 270**



**Horizontalement.** 1 - Plat froid se consommant avec une dent. 2 - Versées aux collecteurs de fond dès qu'elles sont usées - Il assiste au bal le jour de sa naissance. 3 - Eclat de moucheron - Tragédie grecque dont s'est emparée la Comédie-Française. 4 - Exercice déconseillé aux personnes sans cible - Elle sort toujours au dernier moment. 5 - Position de « poilus » à proximité du front. 6 - Mâle séduction à laquelle Eugénie de Montijo ne fut pas insensible. 7 - Ils offrent aux carabins les joies du billard. 8 - Tumeur - Possessif. 9 - Elles surviennent souvent par perte de sang froid pour se terminer par une perte de sang chaud. 10 - En Babylonie - Bidasse des cohortes. 11 - Langue de terre balte - La pluie les pourrit.

**Verticalement.** 1 - Logiquement, il devrait parler à voix basse quand il a l'estomac dans les talons. 2 - Bradype - Dans la police, les poulets chassent les poules. 3 - Evadé d'une « enceinte » - Voyage en diligence. 4 - Première dans le cinquième - On ne peut taper dedans sans lui faire un trou. 5 - Interjection - Terre rouge en mer Noire. 6 - Alliance de phalanges de triste mémoire - Baie en pleine montagne. 7 - Jouets pour enfants et marottes pour les grands - On trouve parfois des mules à ses pieds. 8 - Haut pied en Palestine - Au sommet d'un col. 9 - Beau prince - Forts en gueule.

**solution du problème 269**

**Horizontalement.** 1 - Remontoir. 2 - Ecnome. 3 - Prude - Suc. 4 - Iole - Atre. 5 - Qui - Ecrin. 6 - Nonce. 7 - Et - Roi - Me. 8 - Eperdue. 9 - Prisme - La. 10 - On - Tender. 11 - Tête - Tues.

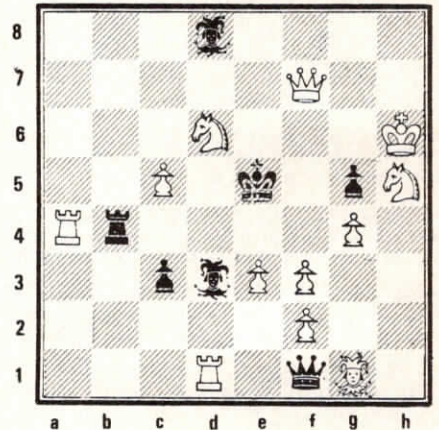
**Verticalement.** 1 - Repique - Pot. 2 - Ecrou - Terne. 3 - Moulin - Pi. 4 - Onde - Oreste. 5 - Noë - Enorme. 6 - Tm - Accident. 7 - Oestre - Du. 8 - Uri - Mêler. 9 - Récente - Ars.

par Jacques Négro arbitre

**hommage aux compositeurs!**

**problème 5**

Ce problème, de Berthoumeau et Loiseau (1953), n'est pas exempt de défauts, mais l'idée paraît intéressante et doit pouvoir donner lieu à de très belles réalisations. L'essai 1.Cé4? (menace 2.Df5 et 2.Fh2) est réfuté par 1...Tb6+, à cause de l'ouverture de la ligne b6-h6 par le Cavalier blanc.



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

2 points pour la clé

Envoi des solutions à Jacques Négro, « Echecs » Nice-Matin, B.P. 242 06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 8 décembre

**solution du problème 3**

Clé : Cd4-é6! (menace 2.Cç5 ou Cf8 mat). 1... Dxb5 (Dxf7, Dxé6, Rxé6). 2.Cd4 (Cxc7, Dd1, f8=C), etc. Mat.

**deux miniatures**

Partie espagnole

Blancs : G. Garcia. Noirs : J. Lacroix.

1.é4 é5; 2.Cf3 Cç6; 3.Fb5 a6; 4.Fa4 Cf6; 5.0-0 Cxé4; 6.Té1.

Coup peu usité mais jouable.

6...Cç5; 7.Cxé5 Cxé5?

Tombe dans le piège; il fallait jouer



7...Fé7.  
8.Txé5+ Fé7 ; 9.Cç3 Cxa4 ; 10.Cd5! 0-0 ;  
11.Cxé7+ Rh8 ; 12.Dh5. Abandonne.

**Défense sicilienne**

**Blancs :** G. Maurin. **Noirs :** M. Faraut.

1.é4 ç5 ; 2.Cf3 Cç6 ; 3.ç4 é6 ; 4.Cc3 Cf6 ;  
5.d3 d5 ; 6.éxd5 éxd5 ; 7.d4 dxç4 ; 8.d5  
Dé7+ ; 9.Fé3 Ca5 ; 10.Da4+ Dd7 ;  
11.Dxa5 b6 ; 12.Db5 Fb7 ; 13.Dxd7+  
Rxd7 ; 14.Fxç4 Ta-é8 ; 15.Fb5+. Aban-  
donne.

**une autre partie...**

**Blancs :** Ostojic. **Noirs :** Botvinnik.

1.é4 é6 ; 2.d4 d5 ; 3.Cd2.

La variante Tarrasch revenue en grande mode après que des Maîtres comme Kérés eurent démontré que le jeu des Noirs n'était rien moins que facile.

3...Cf6 ; 4.é5 Cfd7 ; 5.f4.

La variante estimée aujourd'hui comme la plus prometteuse et qui a été longuement analysée par Kérés.

5...ç5 ; 6.ç3 Cç6 ; 7.Cdf3 ç4.

Les Noirs disposent ici de plusieurs plans stratégiques distincts. Cette suite qui prend immédiatement position, ne connaît pas une grande faveur car elle laisse les mains trop libres aux Blancs à l'aile roi.

8.g4 b5.

Habituellement les Noirs cherchent à briser immédiatement la phalange blanche par h5 pour rendre la poussée f5 plus difficile à réaliser, aussi les Blancs auraient peut-être dû envisager 9.f5.

9.Cé2 Cb6 ; 10.Fh3.

Mieux 10.Cg3.

10...h5! ; 11.gxh5 Txh5 ; 12.Fg4 Th8 ;  
13.Cg3 Cé7.

La lutte pour la case f5 est engagée.

14.Dç2 g6 ; 15.h4 Cf5!

La menace sur h4 ne laisse pas aux Blancs le temps de jouer h5.

16.Fxf5 gxf5 ; 17.Cg5 f6! 18.éxf6.

Si 18.Cf3 fxé5 ; 19.fxé5 Fh6 n'était certainement pas meilleur.

18...Dxf6 ; 19.Dé2 Fd6 ; 20.h5 Th6 ; 21.Cf3 Fd7 ; 22.Cé5 0-0-0 ; 23.Fé3 Tg8 ; 24.Rf2.

En prévision de la finale où le RB serait de suite sur les lieux.

24...Fé8 ; 25.Tag1 Tgh8 ; 26.Th3 Rç7 ;  
27.Tgh1 T8h7 ; 28.T1h2 Dh8 ; 29.Rg2 Cç8 ;  
30.Fd2 Cé7 ; 31.Cf3 Fd7.

Comme nous allons le voir, ce fou a plus d'avenir de ce côté qu'en f7, bien qu'il relâche ainsi la pression sur h5.

32.Cg5 Tg7 ; 33.Cf1 Cg8 ; 34.Rh1 Té7 ;  
35.Th4 Cf6 ; 36.T2h3 Rç8 ; 37.Cg3 Df8 ;  
38.Rg2 Fç6.

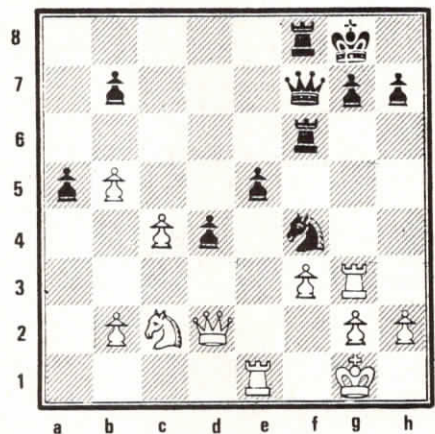
Avec le double but de menacer le RB sur une diagonale qui menacerait de s'ouvrir après un échange en é4 où le CN ne va pas manquer de s'installer, mais aussi pour ouvrir aux pièces lourdes le chemin de l'aile Dame.

39.Rf1 a5 ; 40.Th2 Dé8 ; 41.Dé1 Cé4 ;  
42.C5xé4 dxé4 ; 43.Dé2 Fd5 ; 44.a3 Tb7 ;  
45.Rf2 Tg7 ; 46.Cf1 Fé7 ; 47.T4h3 Dg8 ;  
48.Tg3 Txg3 ; 49.Cxg3 Dd8! ; 50.Df1 Fh4 ;  
51.dh3 Txh5 ; 52.Ré2 Th8 ; 53.Cxf5 éxf5 ;  
54.Fé1 Ff6 ; 55.Dxf5+ Rç7 ; 56.Txh8 Fxh8 ;  
57.Fh4 Dd7 ; 58.Df8 Dg4+ ; 59.Rd2 é3+ ;  
60.Rxé3 Dxh4 ; 61.Dç5+ et les Blancs abandonnent sans attendre la réponse noire.

**l'album aux souvenirs**

Cette partie fut jouée en finale du championnat du monde par équipes en 1953 entre O. Smith (Suède) pour les Blancs et C. Boutteville (France) pour les Noirs.

Il s'agit d'une jolie combinaison plutôt mouvementée en dix coups !



Trait aux Noirs

1...Dxç4 ; 2.Txé5 d3 ; 3.Cé3 Dd4.

Avec la double menace Dxé5 et Cé2+.  
4.Té7!!

Ce coup semble réfuter l'attaque des Noirs par la menace Tg7, mat en trois coups.

4...Cé2+ ; 5.Dxé2 Tf6-f7 ; 6.Txf7 dxé2 ;  
7.Tg7g7+ Dxg7 ; 8.Tg7g7+ Rxg7 ; 9.Rf2 Tf4 ;  
10.Rxé2 Tb4 ; 11.Cd1 Txb5.

Et les Noirs obtiennent une finale gagnante grâce à la qualité et à la majorité de pions sur l'aile Dame.

**Rétroprojecteur  
"Spécial  
enseignement"**



**Objectif grand angle**

pour projection avec faible recul depuis votre bureau

**Dérouleurs de transparents**

en équipement standard

**Plage de travail (30 x 30)**

pour projection de documents A4

**Prix**

spécial enseignement très confidentiel!

**3M Audio-Visuel**

Boulevard de l'Oise, 95000 CERGY - Tél. (1) 031.63.47

BON A DECOUPER : E.

M. \_\_\_\_\_

Etablissement \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

souhaite obtenir de plus amples renseignements sur :  
rétroprojecteurs "Spécial Enseignement"

# échanges et recherches

(suite de la page 37.)

## échanges

● Ech. 2 sem. juillet mon appt 2 p. mer contre équiv. montagne vac. fév. A. Ecr. P.A. n° 421.

## ventes

● 11-Lézignan-Corbières, mais. centre ville, 8 p., w.-c., bains, tt cft, cour, 30 km mer : px 180 000 F. Tél. 16 (1) 424-53-05.

● Ter. carav. 12 km mer, pr. ferme, à 800 m, ville Lamballe 22, sup. 20 ares, eau-élect. en bordure. Paitreud, éc., 85800 St-Gilles.

● Station ski été-hiver, La Plagne Savoie, P2 tt cft, 37 m² + balcon 8 m², pied des pistes face chaîne Alpes, px intéressant. Ecr. P.A. n° 422.

● Sans mitoyenneté, sans servitudes, bien fermée en enclos avec 3 000 m² de verger, une petite ferme en très bon état, 3 gdes pièces, dépendances. Petite mare permettant une pêche privée. Possibilité crédit 100%. Cab. Giraudeau, 18160 Lignières.

## hôtels - pensions

● Nice, studios Cornelissen, 1, r. Offenbach, jol. chamb., cuis. priv. cft, forfait vac.

● Hôtel « Au Combelou », 15450 Thiezac, 10 km Super Lioran, pens. Noël 50 F ttc.

● HAUTE-SAVOIE, vacances d'hiver, ski de piste et fond, meublés et hôtels. Office du Tourisme, 74210 Faverges. Tél. 44-60-24.

● Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 62,70 F.

● Cannes, près centre, hôtel Espéranto, tout confort, parking, TV, tél. (93) 39-18-88. Pension Noël J.A., prix modérés.

## CONDITIONS D'INSERTION

● 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

● POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

● REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

EDITEUR imprime vos

### THESES

et ouvrages

Conditions exceptionnelles

BARRE et DAYEZ, 148, rue Amelot  
75011 Paris

● ORGANISME DE SEJOURS LINGUISTIQUES à l'étranger recherche membre de l'enseignement, ayant obligatoirement le téléphone, pour lui confier un travail à temps partiel au niveau régional (toutes régions de France). Bons honoraires. Pour tous renseignements complémentaires, écrire très rapidement : LEC, 52, r. de Londres, 75008 Paris.

# CHOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et  
d'opacité prêts à poser pour  
établissements scolaires  
laboratoires, salles de projections

## Tissus non inflammables - m1

CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.  
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

● 74170-Rég. Mt-Blanc, ouv. Noël à Pâques. Ecrire Hôtel les Aubépines St-Gervais, demi-pension 44 F net.

● 38750-Alpe d'Huez, 1860 m, Hôtel La Chaumière, près téléskis, semaine pension 518 F net, décembre au 22 avril.

## correspondance scolaire

● 2 CP (9 g., 7 f.) (6 f., 11 g.) ch. corresp. rég. indif. Ecr. Le Bail, éc. prim. de Brou, bd de Brou, 01000 Bourg-en-Bresse.

● Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

## divers

● Vds Avant-Scène théâtre 137 à 216. Babcabe, lycée Bourdelle, 82017 Montauban.

● Petit Dru, Morzine, Avoriaz, organise pour Noël 77-78 des séjours de neige encadrés par personnes diplômées. Ski débutant et compétition pour adolescents de 12 à 17 ans. Voyage organisé départ Paris. Directeur Baud Cl., moniteur national de ski, 74110 Morzine-Avoriaz.

● Ferme Périgord fam. coll. prépare pâté foie truffé, confit canard. Ecr. P.A. n° 424.

● UNE PROFESSION ADAPTEE AUX REELLES COMPETENCES pour vos enfants, pour vous, grâce à étude de psychologie appliquée (caractérologie zodiacale, graphologie, morphologie). Enseignements c/env. timbrée, M. Ducoulombier ED, psychologue, 2, rue de la Halle, 40100 Dax.

● GRANDS VINS ROUGES BOURGOGNE appellation Givry-75 expédiés en cartons de 12 bts 160 F ts frais compris. Joindre chèque à la commande. PARIZE Gérard, Poncey, 71640 GIVRY (petit propriét. récoltant - époux collègue)

● Directement du producteur au consommateur, CHAMPAGNE 1<sup>er</sup> CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).

● LA NATURE PAR LES ABEILLES pour vivre mieux ! GELEE ROYALE, POLLEN, HYDROMEL, MIEL DORE DU BERRY, CONFISERIE au MIEL. Produits de beauté naturels. Documentation et tarifs GRATUITS A 4 sur demande. Société APICOLE de CHEZELLES, 36500 Buzançais.

## BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée. RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre cinq timbres.  
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

# SOURDS

Entendre... c'est bien  
Comprendre... c'est mieux  
Voilà ce que vous offre le  
SPECIALISTE DE L'INVISIBLE  
C.A.F., 5, rue Tronchet - PARIS-8<sup>e</sup>  
Essais gratuits n° 28 sur demande



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

**FRANCE 70 F**

**ÉTRANGER 90 F**

**RÈGLEMENT**

Chèque bancaire  Mandat carte   
Chèque postal  Mandat lettre

Date ..... Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

DEPART. RESIDENCE \_\_\_\_\_

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

**ZIPCODE**

75 \_\_\_\_\_ 80 \_\_\_\_\_

PAYS (si Etranger) \_\_\_\_\_

Envoi de la facture à

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

**A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement**

**bon d'abonnement** à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

LE THÉÂTRE EST FAIT POUR ÊTRE **VÉCU** COMME L'OPÉRA POUR ÊTRE CHANTÉ...



**SELECTIONS  
SONORES  
BORDAS**

## Pour les jeunes de 10 à 16 ans

### LES DISQUES ET LES CASSETTES DES SELECTIONS SONORES BORDAS

(Grand Prix de l'Académie Charles Cros)



«Une anthologie dramatique et sonore... Les plus belles scènes reprennent voix et vie pour nous émouvoir.» (C. Jodry - L'Agrégation)

**A partir de 10-12 ans :** L'Odyssée\*, les Fourberies de Scapin\*, les Précieuses Ridicules, le Bourgeois Gentilhomme, le Médecin malgré lui\*, Ruy Blas, Hernani.

**A partir de 12-13 ans :** Le Cid\*, L'Avare, Les Femmes savantes, Nicomède, Les Plaideurs, le Malade imaginaire\*.

**A partir de 13-14 ans :** Horace, Iphigénie, Andromaque\*, Britannicus, Tartuffe, Le Barbier de Séville.

**A partir de 15-16 ans :** Rodogune, Polyeucte, L'Ecole des Femmes, Bérénice, Phèdre, Lorenzaccio, Les Caprices de Marianne, Le Misanthrope.

(\*) Existe à la fois en disque et en cassette.

• Chaque disque ou cassette restitue les scènes essentielles de la pièce, introduites et reliées par un commentaire précis, évocateur, qui ne brise jamais le rythme.

• Les voix sont celles des meilleurs acteurs de la scène et de l'écran, parmi lesquelles François Périer, Jean-Louis Trintignant, Michel Bouquet, Rosy Varte, Geneviève Casile, Jean Piat, Nelly Borgeaud.

Chaque disque 33 tours / 48' d'écoute environ ..... **25 F**

Chaque cassette 48' d'écoute environ ..... **30 F**

**CHEZ LES LIBRAIRES ET QUELQUES DISQUAIRES**

**Bordas**

# LES DUCS DE GASCOGNE

Vous proposent

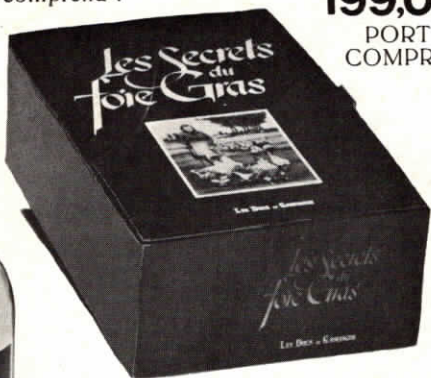
## Les Secrets du foie Gras

Ce luxueux coffret est autant un coffret de plaisir que de découverte. Vous pouvez l'offrir ou vous l'offrir pour les fêtes.

Ce coffret comprend :

**199,00<sup>F</sup>**  
PORT  
COMPRIS

une bouteille  
de Sauterne  
1<sup>er</sup> cru classé,  
millésimé  
1970  
(73 cl)

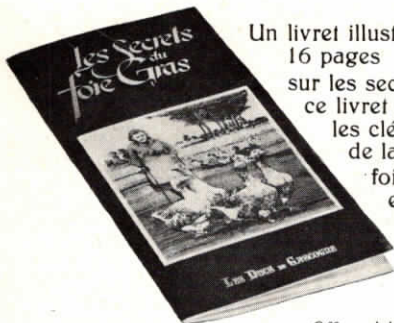


deux pots de bloc de foie gras,  
un de canard, un d'oie de 180 g net  
(4 parts), chacun.

Ce sont des mélanges de foie gras finement  
travaillés, à la coupe onctueuse  
comportant peu de  
graisse et assaisonnés  
de sel et poivre.



Un livret illustré  
16 pages  
sur les secrets du foie gras :  
ce livret révèle pour la première fois  
les clés essentielles  
de la dégustation, les origines du  
foie gras, son histoire  
et tous les secrets de  
sa préparation.



Offre valable jusqu'au 31 Décembre 77

LS conseil groupe médium. Toulouse.

Pour vous,  
dans ce panier  
campagnard :

LES DUCS DE GASCOGNE  
ont sélectionné les meilleures  
spécialités du Sud-Ouest.



Votre cadeau de Noël : ce panier campagnard  
en osier. Dimensions : 30 x 20 x 20 cm.

Poids 5,400 kg

Offrez-le,  
offrez-vous le,



son destinataire recevra un peu avant  
l'arrivée du panier une petite clé  
qui lui permettra de l'ouvrir et de  
découvrir ses richesses gastronomiques.  
Joyeux Noël, bonne année !

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 77  
**169,00 F**  
Port compris  
**EN CADEAU**



2 boîtes de "Déjeuner du paysan"  
70 g net

	pois net	parts
BLOC DE FOIE GRAS DE CANARD	100 g	3
GALANTINE DE DINDE AUX MARRONS	205 g	3
CONFIT D'OIE DESOSSE	205 g	2
PATÉ DE LAPIN A LA CIBOULETTE	100 g	3
CANARD BRAISÉ AUX OLIVES	760 g	4
PATÉ DE CANARD A L'ANCIENNE	100 g	3
CASSOULET AU CONFIT DE CANARD	425 g	2
PATÉ DE PINTADE AU ROMARIN	100 g	3
VIN DE PAYS - CUVÉE ROYALE	73 cl	

Bon de commande à retourner  
à M<sup>e</sup> BARRERE B.P. N° 3  
32200 GIMONT  
Veuillez  
m'envoyer, dès réception,  
le coffret LG.00  
Les secrets du foie gras des  
DUCS DE GASCOGNE  
à mon adresse ci-dessous.

Quantité

Prix Unitaire

**199,00<sup>F</sup>**  
PORT  
COMPRIS

Prix Total

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

### MODE DE REGLEMENT

Joint à ma commande  Mandat-lettre  CCP 3 volets  Chèq. banc.  
(à l'ordre des Ducs de Gascogne 32200 GIMONT)

A réception des produits, contre remboursement + 5,00 F de taxe.  
Cocher la case correspondante.

Bon de commande à retourner à  
M<sup>e</sup> BARRERE B.P. N° 3 - 32200 GIMONT  
Veuillez m'envoyer, dès réception, le colis  
"panier garni" sélectionné par **LES DUCS DE GASCOGNE**

10449/2

CODE	Quantité	Prix unitaire	Prix total
MR 01	.....	169,00 F	.....

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

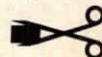
Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

### MODE DE REGLEMENT Joint à ma commande

Mandat-lettre  CCP 3 volets  
 Chèque bancaire (à l'ordre des Ducs de Gascogne 32200 Gimont)

A réception des produits, contre remboursement + 5,00 F de taxe  
cocher la case correspondante



LS conseil groupe médium tise